

IL RÉVÈLE LE «DOUBLE JEU» DU MAROC POUR ACCABLER L'ALGÉRIE

UN EX-DIPLOMATE MET À NU LES STRATAGÈMES DE RABAT

Page 5



APRÈS LE DÉPART DE BENCHIKHA

Aït Djoudi presenti

Page 15

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1290 Mercredi 8 juin 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

GARDE COMMUNALE LE NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE ENTRE EN VIGUEUR

Page 4

FACE À LA CONTESTATION SOCIALE

L'ETAT CASSE SA TIRELIRE

Lire en page 3



Lire en page 7

LE MINISTRE CONSEILLER THAÏLANDAIS
DARM BOONTHAM AU MIDI LIBRE

«Nous importons d'Algérie pour 200 millions dollars de produits pétroliers»

L'opération de leur récupération est en bonne voie



L'Algérie aura bientôt ses archives

>>> Page 4

Promotion et protection des droits de la femme



L'ONU salue les efforts de l'Algérie

>>> Page 4

Projet de la LFC 2011



Le bureau de l'APN approuve 34 amendements

>>> Page 4

Boumerdès

Les forces de l'ANP ratissent plusieurs maquis

>>> Page 5

Repères

155

comités de riverains destinés à "conforter le rôle des citoyens dans la lutte contre les feux de forêt et leur prévention" viennent d'être installés à Bordj Bou-Arréridj.

11

millions de mètres carrés d'espaces verts sont répartis sur 10 grands parcs publics, 81 jardins spécifiques et 51 forêts urbaines, selon le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire.

80

policiers ont été tués dans des attaques menées par des groupes armés à Jisr al-Choughour, une ville située dans le nord-ouest de la Syrie.

SEEAL : factures et avis de coupures en même temps

La SEEAL de Badjarah a envoyé les factures de consommation d'eau aux abonnés qui les ont reçus le lundi 6 juin. Les agents de cette entreprise sont arrivés le lendemain avec des avis de coupures en main. C'est dire que factures et avis de coupures distribués à quelques heures d'intervalles ont provoqués l'ire des citoyens qui estiment avoir droit à 15 jours de délais pour s'acquitter de leurs factures même avec un dû antérieur parfois minime. Une confusion régnait hier dans les locaux de la SEEAL où une cohue exaspérée s'était massée devant les guichets pour avoir des explications de la part des agents qui, tout en étant dans l'embarras, n'ont pas convaincu les résidents des nombreuses cités, qui ont pointé du doigt les failles d'une entreprise où la coordination n'est pas l'apanage.



Méfiez-vous des mobiles



Décrocher un téléphone portable, pendant le chargement de sa batterie, peut engendrer des blessures et même le décès à son utilisateur. Ceci c'est passé dans un pays du Golfe où un jeune a, pendant le chargement de son mobile, répondu à un appel. Le flux d'électricité s'est propagé de l'appareil à son cœur et l'a assommé. Ses parents, près de lui, ont tenté de le secourir, mais malheureusement, son cœur, ayant subi le choc électrique, a cessé de battre.

Vol à main armée dans un journal



Une somme de 1,7 million de dinars appartenant au groupe de presse Ouest Tribune a été dérobée lundi lors d'une attaque perpétrée par une bande de malfaiteurs armés, a indiqué la Direction de l'entreprise basée à Oran.

«Le chauffeur chargé du convoi de l'argent a été agressé au seuil du journal par quatre individus armés de sabres», a-t-on précisé de même source signalant qu'une enquête a été ouverte par les services compétents.

«Aucun blessé n'a été déploré suite à cette agression qui a été toutefois traumatisante pour l'ensemble du personnel de l'entreprise», a-t-on souligné.

Une amende pour... de la petite monnaie



Un Américain a été condamné à 140 dollars d'amende (95 euros) pour avoir payé son médecin uniquement en petite monnaie. Jason West doit regretter d'avoir économisé sa monnaie. Récemment, cet habitant de l'Utah, aux États-Unis, a été condamné à payer 140 dollars d'amende, soit 95 euros, pour mauvaise conduite. Cette décision fait suite à une plainte de son médecin, furieux après avoir vu sa consultation de 25 dollars (17 euros) payée en pièce d'un penny, soit 2 500 pièces ! "Après avoir demandé au médecin s'il acceptait l'argent liquide, West a jeté 2 500 pièces d'un penny sur le bureau et a exigé que le médecin les compte. Il y avait des pièces partout, sur le bureau et par terre", a expliqué le chef de police Keith Campbell, en charge de l'affaire à la presse locale. Reste à savoir, s'il compte payer l'amende en petite monnaie...

Une chute fatale

Deux personnes sont mortes lundi en chutant dans un ravin dans la commune de Quarizane (est de la wilaya de Relizane), ont indiqué les services de la Protection civile. Les victimes âgées entre 15 et 18 ans, ont été retrouvées mortes en contrebas d'un ravin situé au douar "Ouled Abed" où ils habitent, a indiqué la même source. Les services de la Protection civile ont signalé que le décès est dû à une chute "dont on ignore encore les circonstances" du haut du ravin. Les services de la Gendarmerie nationale, ont ouvert une enquête, pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.



Dixit



Mohamed Ali Boughazi :

"L'Instance de consultations n'est ni un mécanisme de délibération, ni un système de comptage et de classification d'avis et de suggestions. Elle réunit les conditions idoines pour mener l'opération des consultations sur les réformes politiques, lesquelles, constituent un enjeu majeur pour l'avenir du pays. Un document consensuel, englobant tous les avis recueillis, sera par la suite, soumis au président de la République".

LA GÉNÉROSITÉ DE L'ETAT FACE AUX REVENDICATIONS DES ALGÉRIENS

La paix sociale n'a pas de prix !

Les pouvoirs publics réagissent plutôt favorablement face à l'étendue extraordinaire des grèves qui n'épargnent désormais aucun secteur. Une réaction qui s'inscrit en droite ligne avec les mesures d'apaisement social prônées par le gouvernement depuis le début de l'année, suite à l'éclatement d'émeutes dans plusieurs wilayas du pays. Il faut dire que les autorités font preuve d'une grande flexibilité face aux revendications sociales et économiques des travailleurs.

PAR MOKRANE CHEBBINE



Pour maîtriser la situation, l'Etat lâche du lest.

Pour preuve, plusieurs secteurs ont bénéficié des «largesses» de l'Etat, à travers des augmentations conséquentes des salaires et autres acquis socioéconomiques. Nonobstant les impacts économiques qui peuvent s'avérer néfastes, dopées par les dépenses publiques excessives, la situation financière actuelle plutôt confortable, somme toute une fiscalité pétrolière régulière, le gouvernement a su absorber la grogne sociale. Cependant, la multiplication des foyers de contestation et les débrayages qui font tache d'huile, la situation risque de dégénérer lorsque l'ar-

gent venait à faire défaut.

En effet, les pouvoirs publics viennent de consentir 30% d'augmentation salariale avec effet rétroactif depuis janvier 2008 au profit des travailleurs d'Algérie Poste, en grève depuis une semaine. Une initiative louable qui vient de désamorcer une situation des plus tendues, car plusieurs millions d'Algériens se sont retrouvés otages de la paralysie des bureaux de poste, ne pouvant retirer leurs salaires.

Les étudiants en chirurgie dentaire eux, ont repris le service après l'écho favorable de la tutelle. Les étudiants, les médecins et autres personnels de la santé, les enseignants et autres travailleurs de plusieurs

secteurs d'activité, dont les mouvements de contestation ont atteint certains seuils se sont vite remis à la «générosité» de l'Etat. Qu'à cela ne tienne, les pouvoirs publics ont réussi à maîtriser une situation explosive, en procédant avec prudence et sagesse. Outre les augmentations de salaires et autres facilitations à l'emploi et au logement, le gouvernement veut s'attaquer à la corruption et à la bureaucratie qui gangrènent les administrations locales. La récente réunion des walis a été l'occasion pour mobiliser les différentes administrations locales afin d'assurer un meilleur accueil pour les citoyens, et traiter leurs

doléances de façon à rétablir la confiance entre les gouvernants et les gouvernés.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a annoncé, d'ailleurs, le lancement prochain d'une enquête nationale sur l'accueil des administrés, dans la perspective de combler le fossé qui sépare les citoyens de leur administration et endiguer tous les phénomènes souvent à l'origine de la grogne sociale. Ceci dit, la générosité de l'Etat ne doit pas dépasser certains seuils qui favoriseraient l'anarchie, à l'image de la prolifération de l'informel et du non-respect des lois de la République. **M. C.**

EN ATTENDANT LES CONCLUSIONS DE LA CONFÉRENCE DES DOYENS

Les médecins résidents toujours mobilisés

PAR CHAFIKA KAHALAL

«**L**es médecins résidents ont donné, hier, leur accord pour l'organisation du sit-in national au CHU d'Oran», ont annoncé les membres du collectif autonome des médecins résidents dans une conférence de presse tenue, hier, à Alger. Ce sit-in sera organisé cette fois «pour dénoncer la répression et la violence qu'ont subi les résidents lors de la marche du 1^{er} juin 2011 à Alger», ont affirmé les conférenciers. C'est aussi pour «prouver à tous, le taux de solidarité entre les résidents du pays qui défendent la même cause». Selon les porte-parole du collectif autonome des médecins résidents algériens, qui restent seuls représentants des médecins résidents des quatre coins du pays, «les médecins ne se découragent pas, par contre, ils sont tous mobilisés pour maintenir leurs mouvement de grève jusqu'à satisfaction totale de toutes leurs revendications y compris l'abrogation du service civil, qui reste la principale revendication, malgré le refus catégorique des autorités concernées de toute négociation concernant la suppression de cette loi. Notant que le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait été, dans un discours tenu il y a quelques jours, très clair, sur «l'impossibilité» de l'abrogation du service civil. Les représentants du Camra, ont encore une fois, affirmé qu'«un contact a

été établi avec madame la vice-présidente du Sénat permettant de recueillir les doléances des résidents, victimes de coups et blessures durant la répression du premier juin pour faire valoir les droits des résidents», notant que des «plaintes ont été effectivement déposées par les médecins ayant subi des blessures, contre les forces de l'ordre. D'autres part, les représentants des associations des malades présents dans la conférence de presse ont, de leur côté affirmé leur soutien totale aux résidents qui ne défendent que l'intérêt du citoyen et du malade réclamant un réel projet de santé où le patient algérien pourra trouver la meilleure prise en charge possible». Les intervenants ont tenu aussi, à «dénoncer l'échec du dialogue avec la tutelle». Concernant les conclusions de conférence nationale des doyens tenue les 6 et le 07 du mois en cours, ont fait savoir que les conclusions ont été connues dans la soirée d'hier, et seront publiées aujourd'hui, rappelant que les délégués responsables de la commission pédagogique «n'ont pas reçu d'invitation mais ont décidé, néanmoins, d'y siéger afin de porter les revendications des résidents et d'insister sur la nécessité d'appliquer les récentes décisions ministérielles». Concernant la création du syndicat national des résidents «la préparation du dossier est en cours afin de le transmettre aux autorités concernées pour avis favorable». **C. K.**

Sous la Plume

Tant qu'il y aura du pétrole

PAR SORAYA HAKIM

Le front social connaît des turbulences depuis les émeutes du sucre et de l'huile. Après que le gouvernement ait pris des mesures pour calmer les esprits en soutenant les prix des produits de première nécessité, ce fut la valse des grèves des salariés du secteur public. Les services économiques de l'éducation avaient ouvert le bal et ont repris leur travail après avoir eu des garanties de la part de leur tutelle qui devait revoir leur statut et aussi leur salaire. Les praticiens ainsi que les spécialistes de santé publique ont pris le relais pour revendiquer également leur statut mais aussi des augmentations de salaires à la clé. Le gouvernement s'est plié aux exigences des médecins en ouvrant le tiroir-caisse pour accorder des augmentations de plus de 50%. Hourrah, on a gagné ! Les paramédicaux en ont profité pour exhiber leurs revendications qui touchent en premier lieu leurs rémunérations. Là encore, l'Etat s'est montré généreux ; de même que pour les entreprises à

caractère économique comme la Sonatrach, la Sonelgaz où l'Etat a desserré les cordons de la bourse pour contenter ceux qui usent du droit de grève pour faire entendre leurs voix et voir ainsi aboutir à des

«**Ce que l'on accorde à l'un, il faut derechef l'accorder à l'autre. Une sorte de caprice d'enfant. Tu me donnes, sinon je pleure.**»

droits qu'ils estiment légitimes. Mais le débrayage de tous ces grévistes, qui a duré parfois près de deux mois, mis à part le sérieux manque à gagner, n'a pas, pour autant, inquiété l'Etat qui a décidé de mettre la main à la poche chaque fois qu'une contestation était dans l'air. Le spectre des révolutions arabes plane. Aussi, le pli est pris. Les esprits ne sont pas dupes et c'est perçu comme une forme de chantage. Ce que l'on accorde à l'un, il faut derechef l'accorder à l'autre. Une sorte de caprice d'enfant. Tu me donnes, sinon je pleure. La facture de toutes ces augmentations — au plus grand bonheur des salariés et qui seraient contre —, a dû alourdir la facture des dépenses de l'Etat. Mais qu'importe ! Tant qu'il y aura du pétrole, il y aura de l'espoir. **S. H.**

GARDE COMMUNALE

Le nouveau régime indemnitaire entre en vigueur

Le nouveau régime indemnitaire, instituant le régime indemnitaire des personnels de la Garde communale vient d'entrer en vigueur. En effet, le décret exécutif numéro 11-192 du 19 mai 2011, signé par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, vient d'être publié dans le dernier Journal officiel portant le numéro 29 et daté du 22 mai dernier.

PAR KAMAL HAMED

Le présent décret a pour objet, note l'article premier de ce texte, d'instituer le régime indemnitaire des personnels de la Garde communale qui est régi par le décret exécutif numéro 96-266 du 3 août 1996, modifié et complété, susvisé. Les personnels de la Garde communale bénéficient, selon l'article 2 de ce décret, de deux indemnités, à savoir la prime de rendement et l'indemnité de risque et d'astreinte. La prime de rendement, telle que définie par l'article 3, est calculée au taux



Fini la contestation, les garde communaux ont obtenu gains de cause.

variable de 0% à 30 % du traitement ; Le service de la prime de rendement est soumis, cependant, à une notation selon des critères et modalités fixés par arrêté du ministre chargé de l'intérieur. Pour la deuxième indemnité, celle liée au risque et à l'astreinte, elle est calculée, selon l'article 4 dudit décret au taux

variable de 35% à 45% du traitement, et ce, selon le grade. Le décret fait mention de 5 grades dont, entre autres, le grade qui bénéficie d'un taux de 45%, du chef d'équipe et du chef de groupe qui bénéficient, tous deux du même taux, à savoir d'un taux de 40% ainsi d'ailleurs que l'adjoint au chef de détache-

ment et du chef de détachement qui profitent, eux aussi, d'un taux de 35%. La prime et l'indemnité, prévues à l'article 2, sont servies mensuellement et soumises aux cotisations de sécurité sociale et de retraite alors que le bénéficiaire de l'indemnité de risque et d'astreinte est exclusif de toute autre indemnité rémunérant les heures supplémentaires et le travail posté. Notons que les éléments de la Garde communale ont initié plusieurs actions de protestation pour revendiquer justement une augmentation de leurs salaires et une reconnaissance de la part de l'Etat des services rendus à la nation, notamment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Ce corps, créé en 1994, a été tout récemment placé sous la tutelle du ministère de la Défense nationale. «

Le pouvoir de tutelle sur le corps de la Garde communale est transféré au ministère de la Défense », est-il en effet écrit dans l'article 1 du décret présidentiel numéro 11-89 du 22 février 2011.

K. H.

LES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SONT CATÉGORIQUES

«Le problème n'est pas les lois mais leur application»

PAR INES AMROUDE

Des représentants des syndicats des enseignants du supérieur reçus, hier, par les membres de l'Instance de consultations sur les réformes politiques, ont estimé que "le problème qui se pose au pays ne réside pas dans la révision des textes de lois mais dans leur application".

Ainsi et dans une déclaration à la presse, à l'issue de sa rencontre avec les membres de

l'Instance, le Pr Djeldjeli Nacer, président du Syndicat national des professeurs et docteurs en sciences médicales (SNPDMSM), a exprimé le "désaccord" de son organisation avec la démarche adoptée par les pouvoirs publics dans ce processus de réformes, estimant qu'"une révision des textes de lois ne peut pas résoudre les problèmes de la société algérienne". Le problème réside, pour le président du SNPDMSM, dans l'exécutif qui n'applique pas, a-t-il dit, ces textes de lois. Il a estimé, à ce propos, rapporte l'APS, que "le pouvoir ne pourra pas se réformer de lui-même", soutenant, à ce titre, qu'"il est impératif de mettre fin à l'exécutif politique actuel". Le Pr Djeldjeli a suggéré, dans ce cadre, la mise en place d'un gouvernement de transition "qui ne sera pas habilité à prendre des décisions importantes dans la gestion des affaires de l'Etat". Il a proposé, aussi, la création d'une commission nationale "formée de personnalités politiques, d'universitaires, de syndicalistes et de figures du mouvement associatif" afin, a-t-il dit, de réflé-

chir sur les problèmes du pays, d'établir un diagnostic et de faire des propositions sur les voies et moyens pour sortir de la crise. De son côté, le Dr Asla Fares, président du Syndicat national des maîtres assistants en sciences médicales (SNMASM), a estimé, pour sa part, que le débat proposé sur les réformes "est biaisé", soulignant que "le problème ne réside pas dans l'aménagement actuel des textes de lois". Il a ainsi indiqué que "c'est l'application des textes de lois qui fait défaut", citant, à cet effet, l'exemple de la lutte contre la corruption. Le Dr Asla a préconisé, en outre, le changement du système de gouvernance actuel et une "ouverture réelle" des médias pour, a-t-il dit, l'émergence d'un contre pouvoir.

Le Pr Zoghbi Semati Kamel, secrétaire général du Syndicat national des chercheurs permanents, affilié à l'UGTA, a également soutenu que "le problème du pays ne réside pas dans le changement des textes de lois mais dans leur application sur le terrain".

Il a notamment plaidé pour une révision

de la Constitution pour, a-t-il suggéré, promouvoir la participation des jeunes et des femmes dans la vie politique du pays. Pour le Pr Semati "les élections doivent être mises sous le contrôle de la justice", appelant "à interdire aux personnes ayant participé à des actes terroristes contre la République de prendre part à la création des partis politiques ou de figurer parmi leurs directions". Rahmani Abdelmalek, coordinateur du Conseil national des professeurs de l'enseignement supérieur, a estimé pour sa part que "le temps est venu pour dégeler un peu le processus démocratique".

C'est ainsi qu'il a soutenu que les pouvoirs publics "endossent une lourde responsabilité pour laisser émerger une conscience citoyenne".

Pour ce faire, il a plaidé pour "la promotion" des libertés individuelles et collectives, appelant, à ce titre, à revoir le système éducatif dans sa globalité, "du primaire jusqu'à l'université ainsi que la recherche scientifique". I. A.

RÉCUPÉRATION DES ARCHIVES NATIONALES À L'ÉTRANGERS

L'opération en bonne voie

PAR RAYAN NASSIM

Le directeur général des archives nationales, Abdelmadjid Chikhi, a indiqué, hier, à Alger, que l'opération de récupération des archives nationales de pays étrangers "avance doucement mais dans le bon sens". M. Chikhi a affirmé, en marge de l'ouverture d'un colloque africain sur les archives organisé sous le thème de : "Les archives africaines entre traditions et modernité", que l'Algérie a récupéré depuis une année auprès de la Turquie, six drapeaux hissés par des navires algériens lors de l'époque ottomane, ajoutant que les entreprises de la radio et télévision ont récupéré, ces dernières années, certaines archives audiovisuelles. L'entreprise des archives nationales, ajoute le responsable, souhaite récupérer nombre de documents dont "un dossier du Trésor algérien de 1830" et "certaines correspondances" adressées par l'Emir Khaled à partir de Paris, à des personnalités politiques européennes et américaines lors du congrès de Versailles.

Il a ajouté à ce propos, que l'entreprise tend à récupérer "certains rapports de la police française lors de la poursuite de Ferhat Abbas et autres documents sociaux classés secrets établis au sujet de leaders algériens avant les Première et Seconde Guerres mondiales et même lors de la guerre de Libération nationale". M. Chikhi a tenu à préciser en outre, que l'Algérie a entamé, depuis cinq ans, une opération visant à sauvegarder sa mémoire nationale et les archives récupérées contri-

buent à la préparation de thèses de doctorat pour nombre de chercheurs algériens. Concernant la récupération des archives nationales de certains particuliers, il a indiqué que la sensibilisation des citoyens algériens à l'importance de la conservation des archives a commencé à donner ses fruits. "Le colonel Ben Cherif a remis un lot important d'archives à l'entreprise et l'ancien ministre Mohamed Bedjaoui des documents relatifs à Ferhat Abbas", a-t-il conclu. R. N.

AIR ALGÉRIE

Un nouveau vol hebdomadaire vers Tamanrasset

La destination Tamanrasset sera renforcée par un nouveau vol hebdomadaire à partir de jeudi prochain a annoncé, hier, Air Algérie dans un communiqué.

Ce vol sera assuré chaque jeudi à 9h par la compagnie nationale en collaboration avec Tassili Airlines, précise-t-on.

Les deux compagnies se sont mis d'accord en mai dernier sur un programme de partena-

riat qui porte notamment sur l'exploitation par Air Algérie des aéronefs de Tassili Airlines dans des vols domestiques du Sud et des Hauts-Plateaux. "La nouvelle programmation s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par Air Algérie pour satisfaire les besoins de ses clients du Grand Sud", ajoute la même source.

PROJET DE LA LFC 2011

Le bureau de l'APN approuve 34 amendements

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a approuvé lors de sa réunion présidée par Abdelaziz Ziari, président de l'assemblée, 34 amendements du projet de la loi de finances complémentaire (LFC) 2011.

"Le bureau a examiné 38 amendements du projet de loi et approuvé 34 d'entre eux qui remplissent les conditions requises. Ces amendements ont été ensuite soumis à la commission des finances et du budget pour examen", a indiqué un communiqué de l'APN.

Le communiqué n'a pas révélé la nature de ces amendements. L'APN organise, depuis dimanche dernier, quatre séances plénières consacrées à l'examen du texte de loi qui a vu l'intervention de 120 députés.

La LFC 2011 prévoit une croissance des dépenses publiques de 25% qui sera à l'origine d'un déficit budgétaire estimé à 34% du PIB.

Cette augmentation record des dépenses publiques est due à la prise en charge par l'Etat de la révision du régime indemnitaire de la fonction publique et la compensation supplémentaire des prix du sucre, de l'huile, du blé et du lait ainsi qu'aux dernières mesures prises par la tripartite concernant le soutien des entreprises productives.

APS

IL RELÈVE LE «DOUBLE JEU» DU MAROC POUR ACCABLER L'ALGÉRIE

Un ex-diplomate met à nu les stratagèmes de Rabat

Un ancien diplomate algérien a relevé le "double jeu souterrain", auquel se livre le Maroc, depuis plusieurs années, pour nuire à l'Algérie.

"Ce n'est pas le recours au lobbying qu'on peut reprocher au Maroc, mais le double jeu souterrain auquel il se livre, depuis plusieurs années, pour nuire à l'Algérie, tout en multipliant, en surface, les appels à l'ouverture des frontières", a relevé l'ancien ambassadeur, Hocine Meghlaoui, dans une analyse publiée hier par le quotidien *L'Expression*. Il a estimé que "cette duplicité est inacceptable et ne peut que polluer le climat dans la région". En tête des préoccupations du Maroc, vient de ce que ce pays appelle la "marocanité du Sahara occidental", explique l'ancien diplomate pour qui cette démarche passe par "l'implication, sans scrupule, de l'Algérie, à laquelle Rabat impute tous ses maheurs, alors qu'il en est le seul architecte depuis que les Sahraouis se sont réfugiés dans la région de Tindouf". "Tout passe dans la propagande marocaine (...) l'Algérie, Cuba et la Libye qui cherchent à déstabiliser le Maroc, un allié des Etats-Unis et à créer un Etat communiste au Sahara occidental". Selon la thèse développée par le royaume chérifien, le Maroc serait "le seul rempart crédible contre le terrorisme et l'immigration



Les desseins inavoués de Rabat

clandestine à destination de l'Europe", alors que le Front Polisario favoriserait "l'implantation d'Al-Qaïda au Maghreb". L'autre préoccupation du gouvernement marocain à travers le recours au lobbying, consiste à "décrire le Maroc comme un pays stable aux plans politique, économique et social, grâce à sa majesté qui répond aux désirs de son peuple", alors que l'Algérie est présentée, "bien sûr" comme "l'antithèse, l'exemple repoussoir", poursuit-il. Selon l'analyste, cette propagande vise à mobiliser l'opinion publique et, au-delà, les autorités américaines "sur la base d'idées simples", précisant qu'il s'agit

là d'un travail de lobbyistes "qui savent qu'ils s'adressent à une clientèle accordant peu d'intérêt au dossier du Sahara occidental et qui a très peu de temps à lui consacrer". Le diplomate algérien cite, à ce propos, le "Maroccan American center for policy" comme "relais de la propagande marocaine aux Etats-Unis, principalement en direction du Congrès et des médias". En 2007, rappelle-t-il, 168 membres du Congrès ont signé une lettre adressée à la Maison Blanche pour lui demander d'appuyer le plan d'autonomie présenté par le Maroc à l'ONU, soutenant qu'il s'agit de la "solution miracle" au problème du Sahara occidental, qu'il faudrait régler, selon la propagande marocaine, pour "empêcher Al-Qaïda de s'installer au Maghreb". Cependant, le démenti apporté par le général Carter F. Ham de l'Africom, lors de sa récente visite à Alger, "a ruiné les plans du Maroc et de ses lobbyistes aux Etats-Unis, à travers lesquels, il distille, depuis des années, sa propagande nocive contre l'Algérie, à coups de millions de dollars et de compromissions honteuses", conclut l'analyste.

L. B.

BOUMERDÈS Les éléments de l'ANP ratissent plusieurs maquis

Les éléments de l'armée ont enclenché, avant-hier, une vaste opération de ratissage dans les maquis jouxtant les localités de Bordj-Ménaïel, Naciria et un massif de Sidi-Ali Bounab, dans le sud-est du chef-lieu de la wilaya de Bumerdès, afin de retrouver et mettre hors d'état de nuire les auteurs de l'attentat à la bombe de samedi dernier contre un convoi de la Police judiciaire chargé d'escorter le transport des sujets des épreuves de BEM. Rappelons que ce lâche attentat a causé la mort de quatre policiers. Cet attentat n'est pas le premier du genre. Car l'entreprise meurtrière de l'ex-GSPC que dirige le sinistre chef terroriste Abdelmalek Droukdel, alias Abou Moussâab Abdelouadoud, avait commis un attentat pareil en 2009. Une embuscade avait, faut-il le rappeler, été tendue, au lieu-dit Thâwinte Thassemate, relevant de la commune de Timezrite, contre le convoi des forces de sécurité chargé d'escorter la délégation des enseignants transportant les sujets des examens de BEM. Le bilan de cette attaque a été très lourd : huit policiers et un enseignant avaient trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessés. Cette attaque terroriste a laissé des séquelles psychologiques indélébiles à plusieurs enseignants rescapés de cette attaque. A l'heure où nous mettons sous presse, aucune information n'a filtrée sur le bilan de cette opération militaire.

T. O.

PARTENARIAT ALGÉRO-CHILIEN

Vers le renforcement de la coopération

PAR AHMED BOUARABA

L'Algérie et le Chili ont convenu, lundi dernier, à Santiago, de renforcer leur coopération en développant les contacts et les rencontres dans les domaines politique, économique, culturel et commercial, a indiqué, hier, une source diplomatique citée par l'APS.

Selon la même source, cette décision a été prise lors de consultations politiques, tenues dans la capitale chilienne, entre le directeur général département Amériques pour la partie algérienne, Sabri Boukadoum, et le directeur général des relations bilatérales pour la partie chilienne, Rodrigo Gaete. «De nouveaux instruments juridiques d'encadrement de cette coopération vont être finalisés» dans cette perspective, a-t-on précisé de même source. En outre, ladite rencontre a été l'occasion de souligner le «grand intérêt» que porte Alger au renforcement des liens avec l'Amérique latine, à son processus d'intégration économique et politique, notamment à travers l'UNASUR. Il convient de préciser, dans ce contexte, que le processus de développement interne, dans les deux pays, a été également examiné. Une présentation détaillée des réformes politico-économiques en Algérie concernant les investissements du plan quinquennal a été faite à la partie chilienne. Le Chili, qui a une très grande expérience dans les

domaines agricole, minier et de la pêche a, à ce sujet, exprimé sa disposition à assurer une «plus grande présence en Algérie». Notons aussi que les deux parties se sont félicitées également de la prochaine entrée en vigueur de l'accord en matière de sécurité sociale au profit des travailleurs chiliens qui ont cotisé en Algérie. Il s'agit dans leur

totalité de fonctionnaires chiliens qui se sont exilés en Algérie durant des années 70 et qui ont été recrutés par les administrations algériennes au titre de leurs expérience et qualification.

Ces consultations ont été aussi l'occasion pour les deux parties de passer en revue l'ensemble des questions multilaté-

rales sans oublier la situation dans le monde arabe, en Afrique, au Maghreb, en Libye et au Sahara occidental, à propos duquel l'appui aux efforts de l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, Christopher Ross, a été «de nouveau fermement souligné».

A. B.

PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DES FEMMES

L'Onu salue les efforts de l'Algérie

PAR AHMED BOUARABA

Les développements récents, législatifs, institutionnels et politiques en Algérie, reflètent l'intention du gouvernement algérien d'honorer avec «diligence» ses obligations en matière de promotion et de protection des droits des femmes. C'est ce qu'a estimé, hier à Genève, la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la violence à l'égard des femmes, Rashida Manjoo.

La rapporteuse spéciale, citée par l'APS, s'exprimait dans le cadre de la 17e Session ordinaire du Conseil des droits de l'homme ayant débuté le 30 mai et devant prendre fin le 17 du mois en cours, cela après sa visite effectuée en Algérie du 1er au 10 novembre 2010. Mme Manjoo a, à

cette occasion, précisé que les réformes législatives concernant les codes de la famille, de la nationalité et pénal, les développements institutionnels à l'image de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), les services du ministère délégué chargé de la Famille et de la Condition féminine ainsi que le Conseil national chargé de la famille ; visent à éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes.

Le représentant permanent de l'Algérie à Genève l'ambassadeur Idriss Jazaïry a, de son côté, rappelé que la visite en Algérie de Mme Manjoo s'inscrit dans le cadre des invitations lancées par le ministre des Affaires étrangères, en mars 2010 devant le Conseil des droits de l'Homme, tradui-

sant la volonté de l'Algérie de respecter ses engagements en matière de droits de l'homme et de coopérer avec les mécanismes du Conseil.

M. Jazaïry s'est, lors de cette séance du Conseil des droits de l'Homme, consacrée aux observations du gouvernement algérien sur le rapport de Mme Manjoo, félicité que la rapporteuse spéciale ait été la première à réagir positivement à l'invitation de l'Algérie.

Il a, en outre, salué l'impulsion qu'elle donne à la promotion des droits de l'Homme ainsi qu'à l'éradication de la violence contre les femmes, tout en soulignant que l'Algérie est activement engagée dans la lutte contre cette forme particulièrement répréhensible de la violence.

A. B.

LE MINISTRE CONSEILLER THAÏLANDAIS, DARM BOONTHAM, AU MIDI LIBRE

«Nous importons d'Algérie pour 200 millions de dollars de produits pétroliers»

«La rencontre d'aujourd'hui entre les hommes d'affaires de Thaïlande et d'Algérie a pour objet essentiel de faire connaître le marché algérien aux investisseurs thaïlandais et vice-versa. Il s'agit également de prospecter les opportunités de partenariat et d'investissement entre les hommes d'affaires et les investisseurs thaïlandais et les hommes d'affaires algériens» nous a notamment déclaré, hier à l'hôtel Hilton, le ministre Conseiller de l'ambassade royale de Thaïlande à Paris, Darm Boontham, lors d'une journée de la mission économique thaïlandaise à Alger.

PAR AMAR AOUIMER

Les responsables de ce pays veulent aussi promouvoir la coopération multisectorielle et les échanges commerciaux entre les deux pays.

«Nous importons pour un montant de 200 millions dollars d'Algérie, principalement des produits pétroliers, tandis que l'Algérie importe de Thaïlande des biens d'équipements automobile, des produits alimentaires (boîtes de conserves, maïs..., des produits manufacturés, des climatiseurs. Cependant la balance commerciale thaïlandaise est déficitaire dans ses transactions avec l'Algérie».

Pas moins de 12 entreprises thaïes ont participé à la 44^e Foire internationale d'Alger où les entrepreneurs ont exposé des produits manufacturiers variés reflétant



la diversification des industries de ce pays. Aussi, les fabricants ont un grand potentiel commercial s'orientant vers les exportations, notamment l'industrie alimentaire «halal» en Thaïlande qui est florissante.

Pour les autorités thaïlandaises, «le marché algérien, offre, d'un point de vue économique, une grande opportunité aux investisseurs thaïlandais et il existe une complémentarité pour les deux pays en termes de structures de production.

Le département de négociation commerciale du ministère thaïlandais du Commerce souligne que «la relance du marché algérien, appuyé par le budget quinquennal d'investissement public doté de 55 milliards dollars en 2004, offre de nombreux canaux d'investissement et marchés aux entrepreneurs thaïes afin de répondre aux attentes des consommateurs algériens dans des secteurs importants et

stratégiques». Il s'agit, notamment, selon ce ministère, des secteurs agroalimentaires (riz, aliments transformés, fruits de mer et légumes en conserve et congelés), l'automobile, les équipements et les appareils de télécommunications, les appareils de réfrigération et de congélation, les machines et la construction.

Les responsables thaïes en charge du commerce extérieur ajoutent que «en plus de l'engagement envers les consommateurs algériens, l'expansion du marché des produits manufacturés thaïlandais pourrait être bénéfique au développement industriel de l'Algérie. Car, les produits importés par le marché local sont également des biens intermédiaires qui interviennent dans le processus de fabrication des secteurs à vocation exportatrice de l'Algérie».

A. A.

AUGMENTATION OU NON DE LA PRODUCTION Que décidera l'Opep ?

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) devrait reconduire aujourd'hui à Vienne ses quotas de production, estimaient, hier, des analystes selon lesquels l'Organisation devrait quand même discuter de la situation du marché à la suite de l'effondrement de la production libyenne. Mardi, l'Iran, par la voix de son représentant Mohammad Ali Khatibi s'est dit hostile à toute hausse de la production, estimant que le marché est équilibré et qu'il est nécessaire avant toute décision d'augmentation de tenir compte de la tendance baissière des cours. «Il n'y a pas besoin d'augmenter la production des pays de l'Opep lors de la 159^e réunion de l'Organisation», a déclaré M. Khatibi, dont le pays assure la présidence tournante de l'Opep. «Le marché est équilibré (...) La tendance à la baisse des prix du pétrole signifie que les producteurs doivent être très prudents et très vigilants avant toute hausse de la production», a-t-il ajouté. Même si certains membres de l'Opep ont évoqué, selon des analystes, «une augmentation de la production», les probabilités de voir cette option retenue lors de la prochaine réunion restent minimes. En fait, l'organisation, qui produit plus que ses quotas fixés en janvier 2009, devrait tenir compte des signes du ralentissement de la consommation mondiale de pétrole. En dépit d'une pression accrue des pays consommateurs qui réclament une hausse de la production pour compenser l'effondrement de la production libyenne, l'organisation devrait tenir compte mercredi des signes de plus en plus nombreux d'un ralentissement de la demande pétrolière mondiale, s'accordent à dire des analystes. La série d'indicateurs décevants aux Etats-Unis, notamment sur l'emploi, l'immobilier ou la baisse de confiance des consommateurs confirment ces derniers jours le manque de vigueur de la reprise économique chez le premier consommateur mondial de brut. En outre, les 11 pays membres de l'organisation soumis au régime des quotas dépasse son objectif officiel de 1,31 mbj à 26,15 million baril/jour, selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), publié mi-mai. Les quotas de production de l'Opep, qui regroupe 12 pays (l'Irak n'étant pas soumis au régime des quotas) et pompe près de 40% du pétrole mondial, sont fixés à 24,84 millions de barils par jour (mbj) depuis le 1er janvier 2009, et pourraient donc être reconduits mercredi pour la huitième fois d'affilée. La hausse des prix avancée par les pays consommateurs comme une raison pour pomper plus de brut, n'est pas.

R. E.

DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ALGÉRIENS AU FORUM TUNISIEN POUR L'INVESTISSEMENT

Vers un partenariat gagnant-gagnant

La coopération et les opérations de partenariats économique et commercial reprennent entre les opérateurs économiques algériens, tous secteurs économiques confondus, et les entrepreneurs tunisiens, notamment après la période d'ef-

fervescence de la révolution de jasmin qui a remodelé le paysage politique et économique de Tunisie. Ainsi, les opérateurs économiques algériens sont officiellement invités par l'Agence de promotion des investissements étrangers en

Tunisie qui organise, sous le parrainage du ministère de la Planification et de la Coopération internationale, le Forum tunisien pour l'investissement 2011, prévu les 16 et 17 de ce mois à l'hôtel Ramada Plaza de Tunis. Cet événement impor-

tant pour les hommes d'affaires des deux pays est une opportunité pour les opérateurs tunisiens et étrangers car il permettra, selon les organisateurs de cette manifestation économique et commerciale, de nouer des relations d'affaires de partenariat et d'investissement.

Avec la récente visite à Alger du ministre tunisien du Commerce venu plaider pour le tourisme en Tunisie, mais également pour convaincre les industriels algériens de s'intéresser aux affaires en Tunisie, notamment ceux spécialisés dans le secteur agroalimentaire, la joint venture entre les entreprises des deux pays va connaître un certain développement sur le terrain.

Le Forum se tiendra en même temps que la Foire internationale pour le partenariat industriel et l'invention - Tunis Med Industrie 2011- ainsi que le Forum international de l'électronique - FORTRONIC-. Ce qui constitue, donc, une opportunité pour les opérateurs économiques algériens désireux de s'enquérir des potentialités industrielles des entreprises tunisiennes dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

Cependant, le regroupement de ces événements à la même période vise notamment à faciliter les contacts business to business et favoriser les relations multilatérales entre les différents participants des différents pays. Rappelons que plusieurs sociétés tunisiennes travaillent en Algérie où elles participent à la création de la valeur ajoutée, notamment dans le domaine de la plasturgie et des produits chimiques.

I. A.

A. A.

ORGANISMES D'INSPECTION

Algerac délivre deux certificats d'accréditation

PAR INES AMROUDE

Deux organismes d'inspection, Vinçotte international Algérie (VIA) et Bureau Veritas Algérie (BVA), ont obtenu, hier, le certificat d'accréditation ISO 17020, relatif aux critères généraux pour le fonctionnement de différents types d'organismes procédant à l'inspection et celui de l'ISO 17021 pour les audits de certification. Cette accréditation, décernée par l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), garantit que ces deux sociétés de droit algérien sont agréées par l'Etat pour exécuter des tâches spécifiques d'évaluation de la conformité.

La cérémonie de remise des certificats, organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'accréditation, s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi. Le ministre a exprimé, à l'occasion sa «satisfaction» de ces réalisations, affirmant son «optimisme» quant à la possibilité qui sera donnée aux pouvoirs publics de pouvoir disposer à moyen terme d'un premier noyau d'organismes

d'évaluation de la conformité. «Ce noyau d'organismes a un rôle déterminant dans son appui à l'Etat, dans ses actions d'assainissement et de régulation des activités de commerce et la protection, par la même occasion, de la santé des consommateurs et la sécurité des installations et infrastructures industrielles», a-t-il souligné.

M. Benmeradi a indiqué, dans ce contexte, que son département ministériel a inscrit parmi ses priorités la promotion et le développement de l'infrastructure de la qualité. Il a expliqué que l'accréditation s'intègre dans la démarche globale du programme de développement de l'infrastructure de la qualité que les pouvoirs publics considèrent comme «une priorité absolue».

Relevant le travail accompli par Algerac et sa maîtrise du processus d'accréditation, le ministre a tenu à assurer cet organisme de son soutien pour l'accompagner vers la reconnaissance internationale dont la demande est en cours de formalisation. De son côté, le directeur général d'Algerac, Noureddine Boudissa, a affirmé que les certificats remis à VIA et BVA sont «le résul-

tat d'une longue et fructueuse collaboration avec nos partenaires qui n'ont fait que renforcer et confirmer la compétence des évaluateurs et experts d'Algerac, dont le travail a été très apprécié et estimé à sa juste valeur». Il a estimé, en outre, que son organisme doit se pencher sérieusement sur le renforcement de ses capacités, aussi bien en termes de ressources humaines qualifiées, qu'en terme de pouvoir disposer d'un siège adéquat et fonctionnel eu égard au nombre assez appréciable de demandes de pré-évaluations et d'accréditation qu'il reçoit. Pour sa part, le premier responsable de BVA, M. Parisot, a soutenu que la mise en place des accréditations ISO 17020 en Algérie sous l'égide d'Algerac est «une excellente opportunité pour notre profession de bureau de contrôle». Le directeur général de VIA, M. Rigault, a relevé les progrès accomplis par Algerac dans le domaine depuis sa création, estimant que l'accréditation de sa société contribuera à l'instauration d'une concurrence saine et loyale au bénéfice des clients.

I. A.

A. A.

CÉLÉBRATION DU MOIS
DU PATRIMOINERegard sur l'Histoire
de Kabylie

A l'occasion des deux journées s'inscrivant dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine, lundi et mardi dernier à Tizi-Ouzou, le public a pu revisiter l'Histoire de la région. Ceci, grâce à une exposition diversifiée mais aussi avec les conférences riches en informations ayant été animées par des universitaires et des écrivains.

Ainsi, mardi dans l'après-midi, l'écrivain Omar Kerdja a apporté une masse de détails au sujet du Djurdjura face à l'invasion française. Pour sa part, le chercheur et enseignant à l'université d'Alger Chouitem Mohand Arezki a décortiqué la question de Kabylie à l'époque turque. Des sujets n'ayant pas manqué de susciter une grande curiosité de la part d'un public qui s'intéresse de près à l'Histoire de la région compte tenu de tous les brassages qu'elle charrie dans son sillage. La conférence qui a été animée par ces deux chercheurs a donné lieu à un débat très intéressant parfois houleux mais d'une richesse indéniable. Un intervenant parmi l'assistance, a indiqué qu'il est temps de parler des côtés négatifs de notre Histoire sans tabou car, d'après lui, c'est en se critiquant que l'on pourrait se corriger et avancer.

Un avis qui a suscité l'adhésion de l'assistance et celle des conférenciers. Les deux journées dédiées au patrimoine ont été l'aubaine de faire un voyage du côté des richesses culturelles de la région de Tizi-Ouzou notamment le système d'informations géographiques et la carte archéologique, la Qalaâ des Ath Abbas d'Ighil Ali, les richesses culturelles des wilayas de Boumerdès, Bouira et Béjaïa...

La restauration du patrimoine culturel dans les wilayas suscitée a été au centre des débats durant la deuxième journée de ces activités qui se sont terminées avec des projections de films documentaires sur le patrimoine culturel de la Kabylie réalisés par la télévision algérienne.

ASSASSINAT D'UN JEUNE
À MAÂTKAS

Le meurtrier arrêté

L'auteur d'un homicide volontaire perpétré dans la région de Maâtkas, 25 km au sud de Tizi-Ouzou a été arrêté hier par la police. Il s'agit de D. A. âgé de 26 ans et demeurant à Maâtkas. Ce dernier a été présenté au parquet de Tizi-Ouzou pour le chef d'accusation d'homicide volontaire, détention de stupéfiants et mis en détention préventive. Rappelons que la victime de ce meurtre est H. R. qui était âgé de 20 ans.

En outre, dans le cadre d'une enquête diligentée pour vol par escalade commis de nuit et tentative d'homicide sur la personne de B. F., âgée de 62 ans, demeurant à Ath Frah (Larbâa Nath Irathen), les forces de police de la sûreté de la daïra de Larbâa Nath Irathen, ont procédé à l'arrestation de l'auteur. Il s'agit de S. N., âgé de 24 ans. Présenté au parquet de Larbâa Nath Irathen, il a été mis en détention préventive.

Enfin, la police a aussi arrêté deux individus trouvés en possession d'une quantité de kif traitée à Draa Ben Khedda). Il s'agit de A. A. (26 ans) et de Dj. N., âgé de 43 ans et originaire de Boumerdès.

Ce dernier fait également l'objet d'un mandat d'arrêt pour une affaire similaire. Présentés au parquet de Tizi-Ouzou, pour les chefs d'inculpation de trafic, détention et commercialisation de stupéfiants, ils ont été placés en détention préventive.

L. B.

TIZI-OUZOU

Le diktat des parkings sauvages

Après l'éradication du commerce informel qui empoisonnait la vie des citoyens, les autorités vont-elles enfin s'attaquer aux parkings sauvages ? Ou du moins réglementer cette activité...

PAR LOUNES BOUGACI

En tout cas, l'espoir de tous les automobilistes est de voir la pression exercée sur eux quotidiennement par les détenteurs de ces « parkings » finir. Il n'y a pratiquement aucun espace de la ville de Tizi-Ouzou ou de la Nouvelle-Ville qui soit épargné par ce phénomène. Souvent, ces supposés parkings gardés sont tenus par des jeunes dont les nerfs sont à fleur de peau. Ce qui met véritablement en péril la sécurité des automobilistes. Il ne se passe pratiquement pas un jour sans qu'un conducteur ne soit agressé physiquement ou, au mieux, verbalement par ceux qui sont en charge de ces parkings. « J'ai stationné mon véhicule en face de ce café maure pour y siroter un thé. Cinq minutes plus tard, en revenant, un jeune se présente et me somme de lui remettre cinquante dinars. Vous imaginez donc que mon thé m'est revenu à soixante-cinq dinars sans compter la trouille que m'a provoqué ce jeune qui s'est approché de moi abruptement et m'a abordé d'un air menaçant », souligne un fonctionnaire de la wilaya croisé en face d'un café près de la gare routière. Il n'est pas le seul à faire les frais de ce comportement démesuré qui nécessite une



intervention de la part des autorités. Un autre témoignage est celui d'un quadragénaire qui s'est garé à côté du tribunal du centre-ville : « Quand je suis remonté dans la voiture pour démarrer, j'ai remis 30 dinars au jeune qui s'est approché de moi. Il m'a alors interpellé agressivement en me disant que le prix du stationnement est de 50 dinars. Ayant déjà eu vent du sort réservé aux automobilistes récalcitrants, j'ai obtenu sans rechigner. Je cherchais une pièce de 20 DA dans ma poche quand un autre automobiliste a quitté le stationnement en trombe pour ne pas payer. Figurez-vous que le jeune du parking m'a agoni d'insultes inimaginables en m'imputant la responsabilité d'avoir perdu 50 DA ». Malgré tout, notre interlocuteur a maîtrisé ses nerfs et il a gardé le silence pour ne pas envenimer la situation. A Tizi-Ouzou, il y a eu mort d'homme à cause d'altercations ayant fait suite à des situations similaires. Quant aux pères de famille au volant, ils sont régulièrement humiliés

devant le regard de leurs femmes et de leurs enfants. Les témoignages dans ce sens abondent. La meilleure, c'est quand un automobiliste a affaire dans le même quartier plusieurs fois par jour, on l'oblige alors à payer autant de fois qu'il revient. Il y a aussi un autre phénomène déplorable, ce sont les différents objets que mettent ces « gérants » de parkings tout au long des trottoirs en disant qu'il s'agit de places réservées à des clients. Ces pratiques écœurèrent également les automobilistes qui ne savent plus à quel saint se vouer devant des situations aussi stressantes. Pour l'instant, il n'y a que les parkings sauvages qui existaient tout au long du boulevard Lamali-Ahmed qui ont été démantelés à la faveur de la vaste opération de nettoyage de la ville des Genêts. Cette action qui a été saluée à l'unanimité par la population de Tizi-Ouzou gagnerait à être suivie par une autre qui visera les parkings sauvages afin de mettre définitivement fin au règne de la terreur.

L. B.

BOUDJIMA

Les jeunes otages de l'oisiveté

C'est pendant les vacances d'été que l'ennui et l'oisiveté atteignent leur summum. Dans la commune de Boudjima, située à 22 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, la jeunesse est livrée à elle-même. Et pour cause : l'absence d'animation qui profiterait à cette frange de la société qui est du reste majoritaire dans la localité. Il s'agit donc d'une région où la vie des jeunes est synonyme d'ennui. « Les vacances scolaires sont à nos portes, on se demande déjà comment on va passer ces trois mois ? », s'interroge un jeune lycéen dont les parents, à l'instar de la majorité, ne peuvent pas se permettre des vacances ailleurs. Les cafés maures restent la seule destination de ces jeunes qui passent leurs journées à parler de tout et de rien. En plus, en été, les journées, aussi bien que les soirées sont très longues.

Ce qui ne fait qu'exacerber ce climat insupportable. La jeunesse de la commune de Boudjima, qui compte environ 20.000 habitants, a toutefois la chance de se trouver à 16 kilomètres de la ville balnéaire de Tizirt. Ce qui leur permet de profiter un tant soit peu des plaisirs de la mer. Mais là aussi, il faut dire que ce n'est pas évident car les plages de Tizirt sont connues pour être trop exigües et souvent bondées de monde, ce qui rend leur fréquentation guère profitable surtout pour des personnes qui s'y rendent depuis leur petite enfance. Le mouvement associatif est quasi-inexistant dans la localité, ce qui

induit l'absence de l'organisation d'activités à même de semer la gaité dans les cœurs, comme cela se fait dans quelques régions de la wilaya. De temps à autres, pour briser un tant soit peu la routine, des jeunes se mobilisent et organisent des tournois de football, qui drainent des centaines de personnes et qui enregistrent l'adhésion de la majorité des grands villages, à l'instar d'afir, Tarihant, Isseradjène, Yafagène, Agouni Oufekous, etc.

L'Assemblée populaire communale a pris la louable initiative de bâtir une belle bibliothèque communale. Mais, bien que la réalisation de l'infrastructure soit terminée, cette dernière tarde à ouvrir ses portes. Une maison de jeunes, réalisée dans les années 80, ne sert plus à grand-chose. Seules les fêtes de mariage restent une échappatoire pour ceux qui veulent respirer la vie d'une autre manière.

L. B.

MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI
Célébration de la Journée
de l'artiste

La Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou reste fidèle à sa tradition de marquer, chaque année à sa manière, la Journée de l'artiste. Pour aujourd'hui, mercredi, une journée commémorative est programmée en collaboration avec le comité des activités culturelles et artistiques de la wilaya de Tizi-Ouzou et le Syndicat des artistes, UGTA de Tizi-Ouzou. Cette journée sera organisée sous le haut patronage de la ministre de la Culture et sous l'égide du wali. La Direction de la culture a choisi de rendre hommage à quatre artistes de la région, en cette circonstance. Il s'agit d'Oukil Amar, Belkhir Mohand Akli, Amar Seghir et Améziane Mohand Améziane. L'ouverture est prévue pour cette matinée, à 10 h avec

l'inauguration d'une exposition de photographies, de tableaux de peinture, d'articles sur le parcours des artistes et leurs produits artistiques, instruments de musique, CD, vidéo, livres d'art... Dans l'après-midi, la grande salle de la maison de la culture Mouloud-Mammeri abritera un spectacle avec de nombreux artistes en présence des chanteurs auxquels est rendu l'hommage. Des témoignages sur ces derniers sont aussi au menu. Pour la journée de demain, jeudi, le même établissement abritera une projection vidéo inédite sur la célébration de la Journée de l'artiste. Enfin, un recueillement aura lieu vendredi prochain à 10 h sur la tombe de feu Ameziane Mohand Améziane dans le village de Betrouna.

L. B.

BATNA, PROGRAMME D'APICULTURE FINANCÉ PAR L'OADA

17 femmes bénéficient de ruches pleines

Financé par l'Organisation arabe de développement agricole (OADA) et initié en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, un programme d'apiculture a été lancé la semaine dernière à Batna, au cours d'une cérémonie organisée à l'Institut technologique des forêts (ITF).

PAR BOUZIANE MEHDI

Dix-sept femmes résidant dans les zones rurales d'El-Madher, Timgad, Tazoult, Fesdis, Aïn Djasser, Theniet El-Abed, Chir et Bouzina ont reçu quelque 85 ruches pleines, lors de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence de représentants de l'OADA et de la Direction générale des forêts (DGF). A cette occasion, les bénéficiaires ont assisté à une séance sur la conduite d'un élevage apicole alors que d'autres stages de formation sont programmés ultérieurement. Le président



du bureau Algérie de l'OADA, le Dr Abdelmadjid Bahloul, a indiqué que l'opération touchera au total 50 femmes rurales dans six wilayas, en l'occurrence Batna, Tébessa, Jijel, Blida, Chlef et Aïn Defla. Il a souligné que l'objectif est de renforcer le rôle de la femme dans le développement et de lutter contre la pauvreté. Le Dr Bahloul a également indiqué que ce programme, qui inclura à l'avenir d'autres activités, dont la cuniculture, prévoit également, pour 2011, la distribution de 11.000 oliviers et l'organisation de 11

stages de formation pour les femmes bénéficiaires.

De son côté, le représentant de la DGF, M. Djamel Mamari, a estimé que l'opération vient compléter le programme de cette direction, actuellement au stade de l'étude et qui porte sur la distribution, au titre du programme 2010-2014, d'un million de ruches. Des actions similaires de distribution de ruches auront lieu prochainement à Tébessa puis à Jijel, dans le cadre du programme apicole de l'OADA.

B. M.

LAGHOUAT, PROJET DE LIGNE FERROVIAIRE VERS DJELFA

Finalisation de l'étude technique

L'étude technique du projet de ligne ferroviaire reliant les villes de Laghouat et Djelfa sur une distance de 108 km, y compris l'étude d'impact sur l'environnement, a été finalisée, selon la Direction des transports de la wilaya de Laghouat. Confiée à un bureau d'études canadien, sous la supervision de l'Agence nationale des études et suivi de réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), cette étude devra être suivie, avant fin de 2011, par les procédures de consultation d'entreprises et le lancement des appels d'offres, a précisé le directeur des transports de Laghouat. Selon M.

Mohamed Talbi, ce projet est intégré dans la boucle ferroviaire du Sud devant relier au départ de Aïn Defla la wilaya de Ouargla, via les wilayas de Médéa, Djelfa, Laghouat et Ghardaïa, pour ensuite rejoindre celle de Biskra. Le responsable des transports a fait part également, dans le cadre de la réalisation des structures d'accompagnement du projet, de l'identification des assiettes foncières devant accueillir trois gares, dont deux gares à Laghouat, l'une pour le transport de voyageurs et l'autre de marchandises, qui "ne manqueront pas d'impulser l'action de développement et de transport dans la

région". Dans le but d'éviter tout litige foncier sur les terrains traversés par le tracé du projet ferroviaire, une enquête publique a été ouverte préalablement sur la déclaration d'intérêt public du projet, en prévision d'éventuelles expropriations. Le secteur des transports de la wilaya de Laghouat enregistrera cette année, outre les opérations inscrites au titre de 2011 au profit de l'ensemble des communes, l'entrée en service de l'unité régionale de Laghouat de l'entreprise nationale du transport de voyageurs et de l'entreprise de transport urbain (ETU), a signalé le même responsable.

APS

MEDEA, FORÊT DE TAMESGUIDA

Nettoyage et récupération de déchets domestiques



Une opération de nettoyage et de récupération de déchets domestiques, abandonnés par des randonneurs et des visiteurs à l'intérieur du site naturel de

Tamesguida (Médéa), a été menée dimanche par de jeunes bénévoles de la région à l'occasion de la Journée internationale de l'environnement. Initiée conjointement par la Direction de l'environnement, la jeunesse et les sports et les Scouts musulmans d'Algérie (SMA), cette opération est la troisième du genre mise sur pied en l'espace d'un mois, ont indiqué les initiateurs. Cette opération de nettoyage a suscité une forte

adhésion et mobilisation des jeunes bénévoles, issus des différents clubs verts de la région, soucieux de préserver le patrimoine naturel local, dont le fragile équilibre est sérieusement menacé par le comportement des randonneurs ou des visiteurs occasionnels qui transitent par cet endroit. Les jeunes bénévoles, déployés à travers le site naturel de Tamesguida, ont procédé, durant toute la matinée, à la récupération de grandes quantités de déchets domestiques abandonnés sur place et à l'exécution de travaux sylvicoles. D'autres groupes de bénévoles ont été affectés au niveau de l'espace de l'artisanat de la commune d'El-Hamдания, à l'entrée nord de Médéa, pour "redonner" à cet espace, qui accueille des centaines de visiteurs par jour, un visage plus attrayant et offrir, en même temps, de meilleures conditions d'hygiène et de propreté aux familles qui font le déplacement.

APS

CONSTANTINE

La santé de proximité bientôt renforcée

Deux nouvelles polycliniques viendront "très prochainement" renforcer, dans la wilaya de Constantine, les structures de santé de proximité, a indiqué le directeur de la santé et de la population (DSP). La première polyclinique, réalisée à la nouvelle ville Ali-Mendjeli et dont les travaux sont en "phase d'achèvement" sera réceptionnée au cours de la première semaine de juin prochain, alors que la livraison de la seconde infrastructure est prévue "au début de septembre 2011" à la nouvelle ville Massinissa, a précisé le DSP. Ces deux projets, auxquels s'ajoutera ultérieurement une structure similaire à Djebel Ouahch, prendront totalement en charge le paquet minimum de soins (PMS) des riverains, notamment en matière de radiologie, d'échographie, de chirurgie dentaire et de protection maternelle et infantile, a affirmé le même responsable.

Le DSP a souligné que ces trois structures assureront, à elles seules, la prise en charge de près de 80% de la population de ces localités à très forte densité démographique, allégeant ainsi la forte pression exercée quotidiennement sur le CHU et les différentes structures sanitaires de la wilaya. Ces structures réalisées, chacune, pour 120 millions de dinars, seront pourvues, selon la même source, d'équipements médicaux de dernière génération et fonctionneront de jour comme de nuit.

MASCARA

Réalisation d'un barrage à Oued Taht

Les travaux de réalisation d'un nouveau barrage ont été entamés mercredi au lieu dit Oued Taht dans la commune de Aïn Frah (Mascara), selon la cellule de communication de la wilaya. Les travaux de réalisation de ce barrage, d'une capacité de stockage de sept millions de mètres cubes, ont été confiés à deux entreprises publiques.

Une enveloppe financière d'environ 2 milliards de dinars a été allouée à la réalisation de cet ouvrage hydraulique ainsi qu'au raccordement de la commune de Aïn Frah et des zones environnantes par un nouveau réseau de distribution d'eau potable.

Les délais de réalisation de ce projet sont fixés entre 18 et 20 mois, selon la Direction de l'hydraulique. Une fois achevé, dans un délai de 18 à 20 mois, ce barrage devra servir à l'alimentation en eau potable des populations de la région ainsi qu'à l'irrigation de plus de 400 ha de terres agricoles.

Le secteur de l'hydraulique dans la wilaya de Mascara avait bénéficié d'une enveloppe de 23,349 milliards de dinars, dans le cadre du plan quinquennal (2010-2014), destinée à la réalisation de vingt-huit opérations d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et de renforcement de l'irrigation.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Le gaz naturel pour Theniet En-Nasr

Plus de 160 foyers de la partie nord du chef-lieu de la commune de Theniet En-Nasr (Bordj Bou Arréridj) viennent d'être raccordés au réseau du gaz naturel, selon les services de la wilaya.

La mise en gaz de ce quartier "accolé" à la montagne, à quelque 30 km de Bordj Bou Arréridj, s'inscrit dans le cadre d'un "effort particulier" consenti dans cette wilaya en direction des zones montagneuses des Bibans, connues pour leur hiver rigoureux.

Selon les services de la wilaya, le taux de raccordement dans ces régions septentrionales, qui englobent, notamment, les dairas de Medjana et de Djaâfra, est aujourd'hui de l'ordre de 80%.

A l'échelle de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, ce même taux devrait dépasser à l'horizon 2014 les 90% à la faveur des travaux de raccordement lancés dans d'autres communes, alors qu'il ne dépassait pas les 30% en 1999.

APS

PALESTINE

Tentative d'incendie dans une mosquée par des colons

Une mosquée du nord de la Cisjordanie occupée a fait l'objet, mardi, d'une tentative d'incendie menée par des colons israéliens, ont indiqué des sources sécuritaires palestiniennes.

Selon ces sources, les colons ont brûlé des pneus dans la mosquée du village d'Al-Moughayer, au nord-est de la ville de Ramallah, endommageant des tapis de prière.

Des colons extrémistes attaquent souvent des cibles palestiniennes chaque fois que les autorités israéliennes prennent des mesures qu'ils considèrent comme allant à l'encontre de la colonisation.

POLOGNE

Varsovie soutient l'adhésion turque à l'UE

La Pologne soutient l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne (UE), a affirmé le président polonais Bronislaw Komorowski, lundi, en marge d'une réunion avec son homologue turc Abdullah Gül.

Lors d'une conférence de presse conjointe avec le président turc, M. Komorowski a souligné qu'il n'y avait "ni conflit ni question difficile" dans les relations entre la Pologne et la Turquie.

Pour sa part, le dirigeant turc, qui a débuté une visite officielle de deux jours en Pologne, a remercié la Pologne pour son soutien à l'adhésion turque à l'UE.

Le président turc, qui a également rencontré le Premier ministre polonais Donald Tusk dans l'après-midi, va s'entretenir mardi avec le président de la Chambre basse du Parlement polonais, Grzegorz Schetyna, et le président du Sénat, Bogdan Borusewicz.

USA-ONU

Washington soutient Ban Ki-moon pour un second mandat

Les Etats-Unis ont apporté lundi leur soutien à Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU pour un second mandat de cinq ans à la tête des Nations unies.

«Nous saluons l'annonce du Secrétaire général de l'ONU» portant sur cette candidature, a déclaré le porte-parole du Département d'Etat US, Mark Toner, lors de son point de presse quotidien.

Ban Ki-moon a annoncé officiellement, lundi, qu'il sera candidat à sa propre succession à la tête de l'Organisation des Nations unies.

«Ce fut un énorme privilège de présider cette grande organisation. Si je suis soutenu par les Etats membres, je serai profondément honoré d'occuper cette fonction pour un deuxième mandat», a déclaré à la presse M. Ban.

Ban Ki-moon, 67 ans, est le 8e secrétaire général de l'ONU. Il a été nommé à ce poste en 2007 par l'Assemblée générale en remplacement de Kofi Annan.

Paris veut faire condamner la Syrie par l'ONU

Le projet de résolution exige la fin immédiate des violences contre les manifestants en Syrie et réclame la coopération des autorités syriennes avec une enquête de l'ONU sur des atteintes présumées aux droits de l'Homme.

La France est prête à demander au Conseil de sécurité de l'ONU le vote d'une résolution condamnant la répression en Syrie, a déclaré, lundi, Alain Juppé à la Brookings Institution, un centre de réflexion à Washington, dans une intervention sur le Printemps arabe, rapporte le quotidien *Le Monde*. "La situation est très claire. En Syrie, le processus de réformes est mort et nous pensons que Bachar [Al-Assad] a perdu sa légitimité à la tête du pays", a dit le ministre des Affaires étrangères français. "Nous pensons, tous ensemble, que nous devons maintenant avancer et faire circuler ce projet de résolution au Conseil de sécurité", a ajouté le chef de la diplomatie française, estimant que cette résolution pourrait être adoptée par au moins 11 des 15 pays.

Le projet de résolution exige la fin immédiate des violences contre les manifestants en Syrie et réclame la coopération des autorités syriennes avec une enquête de l'ONU sur des atteintes présumées aux droits de l'Homme. Alain Juppé a souligné que la réaction initiale d'Al-Assad, qui semblait proposer des réformes politiques à ce mouvement inspiré des révolutions arabes, avait incité les puissances occidentales à retenir leurs critiques. Mais les derniers développements ont montré que le régime syrien n'allait pas changer sa façon de gouverner, a-t-il ajouté.

La répression des manifestations en faveur de la démocratie a fait plus de 1.000 morts chez les civils selon les groupes de défense des droits de l'homme. Des diplomates estiment que pour obtenir une simple abstention de Pékin et Moscou — qui ont fait clairement savoir qu'elles n'étaient pas favorables à l'idée d'un texte revenant à une ingérence dans les affaires intérieures du gouvernement syrien —, le projet devra être



amendé. M. Juppé n'a pas dit si cela était envisagé. Début mai, les Européens ne sont pas parvenus à faire adopter par le Conseil de sécurité une déclaration condamnant la répression en Syrie. La Russie, la Chine et l'Inde s'y sont opposés. Les Etats-Unis et l'Union européenne ont déjà imposé des sanctions aux principaux dirigeants du régime syrien, dont Al-Assad.

Ces affrontements — que les médias étrangers ne peuvent pas couvrir directement en raison des restrictions imposées par Damas — ont lieu alors que le pouvoir a annoncé, dimanche, la création d'une commission chargée d'élaborer un projet de loi sur les partis politiques, selon l'agence officielle Sana. Le multipartisme est une revendication essentielle des opposants qui veulent la fin de l'hégémonie du parti Baas, au pouvoir depuis 1963, et qui est selon la Constitution "le dirigeant de l'Etat et de la société". Pressé par la communauté internationale de stopper ce bain de sang, le régime avait promis, mardi dernier, une amnistie générale. Plus de 450 prisonniers politiques et de conscience, selon l'Observatoire. Les autorités ont annoncé en avril la levée de l'état d'urgence en vigueur depuis près de 50 ans, tout en continuant d'envoyer l'armée

dans les villes touchées par la contestation.

Des manifestants syriens passent en Turquie

Environ 40 Syriens fuyant la répression dans leur pays sont entrés en Turquie le week-end dernier. "Un homme blessé par balle a perdu la vie dans l'ambulance qui le transportait vers un hôpital en Turquie, après avoir franchi la frontière dans un état grave", dans la province de Hatay, a précisé une source diplomatique turque qui a requis l'anonymat. Parmi les 41 personnes qui ont franchi la frontière, environ 20 d'entre elles ont été traitées pour des blessures diverses, à cause vraisemblablement de leur participation, dans le nord-ouest de la Syrie, à la contestation contre le régime, a souligné cette source.

Un premier contingent de réfugiés syriens de plus de 200 personnes était entré en Turquie fin avril. Ils avaient été installés dans un campement de tentes à Yayladagi (province de Hatay), mis en place par le Croissant-Rouge turc. "Aujourd'hui, il y a au total 259 réfugiés syriens en Turquie, dont 35 sont hospitalisés", a ajouté cette même source.

RI / Le Monde

YÉMEN

Le président Saleh au pays dans les prochains jours

Le président Saleh, hospitalisé en Arabie saoudite, reviendra à Sanaa "dans les prochains jours", a annoncé le régime, douchant les espoirs de l'opposition d'une transition rapide. C'est ce que rapporte *l'Express* dans sa livraison d'hier.

L'hospitalisation du président Ali Abdallah Saleh, transféré en Arabie saoudite, avait ouvert le débat sur sa succession au Yémen, où son pouvoir est contesté depuis des mois. Mais le débat risque de se refermer trop vite au goût de l'opposition : le régime yéménite a annoncé qu'il reviendrait à Sanaa "dans les prochains jours".

Des responsables saoudiens avaient indiqué ce week-end que le président ne regagnerait son pays qu'après une conva-



lescence de 14 jours, ce que "les jeunes de la révolution" avaient interprété comme un départ définitif du chef de l'Etat. Pour prévenir tout retour de Saleh, ils ont appe-

lé à la formation d'"un conseil présidentiel intérimaire" pour diriger le pays.

Mais le vice-président Abed Rabbo Mansour Hadi a semblé vouloir freiner l'enthousiasme des opposants en indiquant que Saleh rentrerait "au pays dans les prochains jours". Mansour Hadi s'est montré rassurant sur la santé de Saleh, blessé dans le bombardement du palais présidentiel, vendredi, en affirmant lui avoir parlé lundi matin et ajoutant qu'il "récupère bien".

L'Arabie saoudite a indiqué, lundi, avoir accueilli Saleh à sa demande, pour des soins ainsi que pour les deux membres du gouvernement blessés vendredi dernier par un tir d'obus qui a ciblé la mosquée du palais présidentiel.

R. I.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA LITTÉRATURE ET DU LIVRE POUR ENFANTS

LA 4^E ÉDITION À ALGER, TLEMCCEN ET CONSTANTINE

La 4^e édition du Festival international de littérature et du livre pour enfants se tiendra du 22 au 29 juin à Alger puis à Tlemcen et Constantine du 25 au 29 juin, apprend-on lundi auprès du commissariat du Festival.

Le commissaire du festival, Azzedine Karfi, a indiqué dans une conférence de presse, que la 4^e édition organisée sous le slogan : " Libère ton imagination" sera différente car "elle se tiendra à Alger et en dehors de la capitale".

Le festival sera organisé cette année au niveau du "Village du festival" à la Place Riadh el-Feth et la Place Kettani à Bab el Oued, outre les places Malek-Haddad (Constantine) et el Mchaouar (Tlemcen). Désormais, le festival se tiendra chaque année dans deux nouvelles wilayas afin de permettre à une plus large catégorie de la société de prendre connaissance des différentes activités qui y sont prévues, a fait savoir M. Karfi.

Il a précisé également qu'un changement sera apporté au festival concernant la participation internationale, ajoutant que "les maisons d'édition étrangères ne seront pas présentes". Deux stands internationaux seront prévus, le premier consacré à la littérature et le second aux livres pour jeunes alors que des titres ont été sélectionnés avec la collaboration de l'Association des libraires algériens.

Pour la participation algérienne, plus de 60 maisons d'édition prendront part au festival pour présenter uniquement des publications littéraires et des livres pour enfants. Le festival se veut, à travers cette édition, de devenir un des professionnels du secteur par l'organisation de plusieurs ateliers relatifs aux "Journées professionnelles pour la formation des libraires et d'autres pour la formation d'éditeurs ainsi



que des ateliers sur les techniques d'écriture destinés aux enfants et aux jeunes".

A l'occasion, un colloque est prévu pour mettre en relief le rôle des bibliothèques publiques dans la promotion du livre animé par des experts algériens et étrangers. Le festival prévoit, dans son volet relatif aux activités des enfants et des jeunes, l'organisation de nombreux ateliers sur le dessin, la création artistique, la lecture, les jeunes écrivains, la littérature et le cinéma.

S'agissant des activités littéraires qui accompagnent le festival, 7 sujets seront proposés au débat dont "La révolution et l'écriture", "L'engagement dans la littérature", "Relation de la technologie et de l'Internet avec la littérature" et "L'écriture moderne et ses limites". Le festival qui sera ouvert au public de 16h à 22h, verra, pour la première fois, l'organisation d'un débat d'idées entre des écrivains algériens et étrangers sur leur parcours, leurs écrits et leur sensibilité en tant que créateurs artistiques. Un espace sera consacré aux

éditeurs pour exposer les récentes publications dans le domaine de l'écriture littéraire et du livre pour enfant. Des poètes algériens et étrangers inaugureront la soirée poétique sous la thématique "Spleen des poètes". La deuxième soirée poétique intitulée "Poésie en liesse" sera animée par des poètes algériens.

Cette édition sera caractérisée par des représentations artistiques et des galas tels un spectacle inspiré des *Mille et une nuits*, destiné aux enfants, en langues arabe et française ainsi que des films d'adaptation littéraire qui seront projetés dans des cinébus destinés également aux enfants et aux jeunes durant tout le festival.

Un spectacle exceptionnel clôturera le festival, à la mémoire de l'écrivain disparu Ahmed Skif, et sera exécuté par le chorégraphe algérien Hamid Ben Bahi inspiré d'un ouvrage de l'écrivain défunt. La troisième édition du festival s'est déroulée du 27 mai au 5 juin à Riadh El Feth (Alger). APS

COLLOQUE INTERNATIONAL À TLEMCCEN PROCHAINEMENT

LA POÉSIE ET LA MUSIQUE ANDALOUSES EN DÉBAT

La "poésie et la musique andalouses école de Tlemcen comme modèle" est le thème générique d'un colloque international qu'organisera l'université "Abou-Bekr-Belkaid" de Tlemcen du 13 au 15 juin courant, a indiqué le comité d'organisation.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", vise à faire connaître le riche et varié répertoire de poésie et de musique héritée de la culture arabo-musulmane de l'Andalousie et des grandes écoles qui se sont illustrées dans ce domaine dont l'école de Tlemcen comme modèle.

Les travaux de ce colloque, où un nombre important de chercheurs et d'historiens d'Algérie et de pays arabes et musulmans est attendu, aborderont cinq volets : "La noubat entre légende et recomposition historique", "La noubat : son origine, sa composition, ses formes



similaires et ses branches dans le monde arabo-musulman", "La technique de la

noubat, ses textes entre significations et interprétation musicale" et "L'enseignement de la musique andalouse passé, présent et avenir". A noter que cette rencontre sera organisée en collaboration avec le Centre national de recherches en préhistoire, anthropologie et d'histoire. La musique classique est née en Andalousie au 11^{ème} siècle.

Son enrichissement est l'œuvre de savants, artistes, poètes, qui l'ont rendu célèbre pour la production musicale dans des villes et cités comme Cordoue, Séville et Grenade.

Les spécialistes attribuent la date de l'émergence de ce type de musique à Abou El Hasan Ali Ibn Nafie (789-852), connu sous le nom de "Ziriab" avant que cette musique ne soit répandue et populaire aux mains de Abou Bakr Ibn Yahia Al Sayegh, connu sous le nom d'Ibn Baja (1070-1138). APS

FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON ORANAISE

Deux dates retenues pour le coup d'envoi

La ville d'Oran abritera durant la troisième semaine du mois de juillet prochain la 4^e édition du Festival national de la chanson oranaise, a annoncé lundi à la presse le commissaire de la manifestation. Deux dates, le 14 ou le 16 juillet, ont été retenues pour le coup d'envoi de ce grand événement artistique qu'accueillera pour la quatrième fois consécutive la capitale de l'ouest du pays, a indiqué Rabia Moussaoui. Des soirées artistiques seront programmées dans le cadre de cette manifestation qui durera une semaine complète. Elles seront animées par des leaders de la chanson oranaise, a-t-elle ajouté. La direction du festival s'attend à une large participation d'artistes et d'interprètes de la chanson oranaise dans des soirées artistiques programmées à ce festival, qui drainera des familles au théâtre de verdure "Chekroun Hasni" d'une capacité d'accueil de plus de 3.500 places. Le public pourra suivre des chansons authentiques du genre musical oranais, à l'instar du "bédoui". "Il est prévu également l'organisation d'un concours de musique afin d'encourager les chanteurs amateurs, notamment ceux qui puisent du terroir en lui une touche de créativité et de modernité", dira Mme Moussaoui. Des rencontres et des tables rondes seront organisées à cette occasion, où des spécialistes et personnes intéressées par ce genre musical authentique aborderont la réalité et l'avenir de la chanson oranaise et les défis de sa relance. Certaines figures artistiques ayant marqué de leurs emprunts la chanson oranaise seront honorées à cette occasion.

ARCHÉOLOGIE

Découverte d'une pièce rare à Taoura (Souk Ahras)

Une pièce archéologique datant de l'époque romaine, considérée comme "rare", a été découverte lundi à la mechta Ain-Djemaâ, dans la commune de Taoura (26 km au sud-est de Souk Ahras), a-t-on appris des services spécialisés de la Gendarmerie nationale. Selon le sergent-chef Khaled Righi, responsable de la cellule régionale de protection des biens culturels et historiques du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, cette pièce archéologique a été découverte "fortuitement" lors d'un éboulement de talus longeant la piste menant à la mechta, suite aux pluies enregistrées dans la région la semaine dernière. La même source, qui a précisé que la constatation de la découverte a été opérée de concert avec les services concernés de la direction de la culture, a indiqué que la pièce en question se présente sous la forme d'une pierre rectangulaire, ayant un côté pointu. Elle est longue de 1 m 40 et large de 35 cm avec une épaisseur de 26 cm. Elle porte un bas relief représentant une tête humaine, des figures courbes et rondes et des inscriptions latines. Cette pièce archéologique a été confiée aux responsables locaux de la culture, en vue de sa datation et de sa conservation dans un lieu approprié. Depuis janvier 2011, plusieurs découvertes archéologiques ont été effectuées dans les wilayas de Souk Ahras, Guelma et Oum El-Bouaghi, ont indiqué les responsables de cette cellule qui rayonne sur 15 wilayas de l'Est du pays. Les éléments de cette cellule régionale ont également fait état de la découverte, dans la wilaya d'El Tarf, plus précisément tout près de la commune d'Echafia, de peintures rupestres rappelant celles du Tassili. APS

SUR LES SILLAGES DE NOS ANCÊTRES

Le Mausolée royal de Maurétanie nous raconte...

Au même titre que les mausolées royaux de Numidie, de Maurétanie et les monuments funéraires préislamiques, le Mausolée royal de Maurétanie est classé depuis 2002 sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Situé dans la commune de Sidi Rached, daïra de Tipasa, ce mastodonte de l'époque numide nous raconte l'Histoire séculaire de nos ancêtres. D'une civilisation bien riche, et combien ouverte sur d'autres cultures. Il demeure édifié pour l'éternité sur les collines dorsales du Sahel, entre la Mitidja et la mer Méditerranée. Il était appelé autrefois Tombeau de la Chrétienne.

PAR OURIDA AÏT ALI

Reposant sur un socle carré de pierres de taille dont les angles sont orientés et le débordent largement, le mausolée se présente comme un immense cylindre de 60 mètres de diamètre surmonté d'un cône depuis longtemps délabré, fait de trente-sept gradins en retrait les uns des autres, élevant le monument à 33 mètres de hauteur. L'entrée véritable du monument, longtemps ignorée, se situe dans le soubassement, sous la fausse porte de l'Est. Elle a été découverte lors de la campagne de fouilles menée en 1865 par



Adrien Berbrugger, inspecteur des Monuments historiques, à la demande de Napoléon III. C'est une porte basse, 1,1 mètre de haut et étroite, qui donnait sur une dalle coulissante en grès, trouvée brisée.

Ensuite un couloir d'accès très bas conduit au vestibule des lions. Il est ainsi appelé parce qu'on y voit un lion et une lionne sculptés en relief au-dessus de l'accès au couloir intérieur. Ce vestibule voûté mesure 5,33 mètres de long, 2,52 mètres de large et 3,20 mètres de haut.

Sous la porte Sud le tunnel creusé par Berbrugger lui a permis de rejoindre

le couloir circulaire à l'intérieur de l'édifice. Il comporte une partie cylindrique ornée sur son périmètre, dont le développement est de 185,5 mètres, de 60 colonnes engagées surmontées de chapiteaux ioniques et supportant une corniche.

Cette partie présente quatre fausses portes situées aux points cardinaux. Ce sont des panneaux de pierre de 6,9 mètres de haut, encadrés dans un chambranle et partagés au centre par des moulures disposées en croix. C'est cet ornement qui a justifié le nom traditionnel de Tombeau de la Chrétienne.

La date de construction et la fonction

réelle de ce monument ne sont pas connues avec certitude. Cependant, l'étude architecturale du monument permettrait de le dater approximativement du Ier ou IIème siècle avant J.-C. et donc antérieurement à la domination romaine sur l'Afrique du Nord. Stéphane Gsell a bien dit à son sujet : « C'est une construction de type indigène couverte d'une chemise grecque. »

Un monument analogue se trouve dans l'Est algérien, c'est le Medracen situé près de Batna. Il en diffère cependant par la taille, seulement 18,5 mètres de haut, la structure interne, et est certainement plus ancien. O. A. A.

JUBA II, ROI BERBÈRE DE MAURÉTANIE
Plus connu pour son savoir que pour son règne



Juba II est un roi berbère de la Maurétanie (partie occidentale de la Berbérie, à partir de l'actuel Maroc, en passant par tout le nord de l'actuelle Algérie, jusqu'aux frontières de l'actuelle Tunisie). Fils de Juba I^{er}, né vers 52 avant Jésus-Christ. Il est mort vers 23 après Jésus-Christ. Il règne sous la tutelle romaine à partir de sa capitale Caesarea (Césarée, aujourd'hui Cherchell) au centre-nord de l'Algérie dans la région des Berbères Chenouï.

Un homme de science et de lettres

Les loisirs que lui laisse l'administration de son royaume, Juba les consacre à l'étude et bientôt il acquiert dans les sciences et dans les lettres une grande réputation.

Toujours désireux de connaître ses origines, il fait remonter sa généalogie jusqu'à Hercule qui épousa la Libyenne Tingé (Tendja), veuve d'Antée de la légende grecque.

Il fait construire de nombreux édifices publics, des places ou forums, des théâtres, des thermes, des temples, des jardins publics... Beaucoup de vestiges confirment la grandeur de Juba II qui possède une grande puissance de travail et d'assimilation (sculpture, architecture...) Son œuvre est d'une grande valeur mais n'est pas conservée par le temps bien qu'elle ait permis à plusieurs écrivains grecs et latins d'y puiser leur documentation tant elle était riche.

Il expédie de nombreux copistes dans les capitales du monde civilisé pour lui rapporter les découvertes des penseurs de l'époque, il organise des expéditions chargées de découvrir les sources du Nil et d'étudier l'archipel des Canaries.

Il écrit un traité sur son pays natal intitulé Libuca ; en trois volumes, contenant géographie, histoire naturelle, mythologie, croyances de toutes sortes... Il laisse des écrits sur les Assyriens, l'Arabie, les plantes (l'euphorbe...)

Il est connu des Grecs et des Romains en tant que savant, artiste, homme de lettres, auteur de plusieurs traités sur les lettres, la peinture, le théâtre, l'histoire, la géographie et la médecine. Il est à l'origine de la découverte de l'euphorbe (à laquelle il a donné ce nom, qui était celui de son médecin personnel) et son traité sur cette plante inspira, plus tard, plusieurs médecins grecs. Le nom scientifique du cocotier du Chili, Jubaea chilensis, lui rend hommage.

Ses manuscrits sont autant de références pour plusieurs historiens grecs, tels que Tite-Live, Alexandre de Milet, Diodore de Sicile. Plinius l'Ancien qui le cite dans ses livres et dit de lui «qu'il était encore plus connu pour son savoir que pour son règne».

ABDELKADER BENSALAH, ARCHÉOLOGUE, AU MIDI LIBRE

Les «Aguelids imazighen» sont enterrés en position dominante

M. A. Bensalah a eu l'amabilité de nous accorder une interview concernant le Mausolée royal de Maurétanie. Expert en archéologie, M. Bensalah nous a déjà parlé de sa discipline dans un article paru dans notre journal le 16 décembre 2009, intitulé «Si on veut découvrir l'homme du passé, on doit prospecter l'endroit où il a vécu», partant du principe fort logique qu'un peuple ne sait pas où aller s'il ne sait pas d'où il vient. Ainsi, c'est pour cela qu'à titre d'exemple, l'archéologue précise dans cet entretien, l'urgence de préserver le site entre autres. Nous avons eu également le plaisir de l'avoir comme guide lors de notre visite sur le site de Tipasa, un lieu paradisiaque. Cet article paru dans nos colonnes le 10 mars 2010, s'intitule «Visite guidée à Tipasa» confirme le souci des chercheurs.

Midi Libre : Pouvez-vous indiquer la topographie exacte où est érigé le Mausolée royal de Maurétanie ?

Abdelkader Ben Salah : Le Mausolée royal de Maurétanie est situé dans la commune de Sidi Rached, dans la daïra de Tipasa. Il est situé à 12 kilomètres à l'est de Tipasa, sur les collines dorsales du Sahel, entre la Mitidja et la mer Méditerranée. Dorsale, de Nador qui va de Chéraga jusqu'à Dely Brahim et qui forme une espèce de barrière protégeant ainsi la Mitidja. Et c'est au sommet de l'une de ces collines qui domine la terre et la mer qu'est établie le Mausolée.

Est-ce fortuit que ce mastodonte soit érigé en position dominante ?

Cela fait partie des traditions berbères, ils enterrerent les Iguéliedne, c'est-à-dire les rois, sur des positions dominantes. Cela veut dire que même après sa mort, le aguelid (roi) amazigh dominera et régnera toujours sur la terre en veillant sur ses domaines. Ce n'est donc pas fortuit si les Berbères sont enterrés dans ces lieux imposants.

Y a-t-il d'autres mausolées en Algérie ?

En effet, il y a d'autres mausolées, le plus fameux et le plus connu est celui de Medrasane située à Batna. Le mausolée du Khroub qui est considéré comme étant le mausolée de Massinissa. Ce mausolée domine effectivement cette ville car il est visible de partout. Citant également celui d'Abalessa, la reine des Touaregs Thinhinan, le mausolée de Sig de Syphax, le Frenda à Tiaret, le mausolée du Taouz au Maroc, ainsi que beaucoup d'autres qui sont là pour prouver cette préférence des rois berbères à être enterrés sur des collines qui dominent la terre et la mer.

Pourquoi ces mausolées sont-ils en forme de dôme ?

Cela est un cumulus qui vient de la bazina, de la Préhistoire même. On voit des bazina un peu partout. Les plus fameuses et les plus connues sont les cumulus en trous de serrures qui se situent à Djanet et à Tamanrasset. Là, les Touaregs enterraient leurs morts. Ils couvraient ces tombes de terre, cela formait un



cumulus. Ce cumulus on le retrouve aussi dans le mausolée royal. Couvert d'une chemise grecque. Donc la couverture du dôme est en pierre. Cela prouve également que les rois berbères étaient ouverts sur les autres cultures et dont la plus importante est la culture grecque.

Quelle est la véritable appellation de ce mausolée, Tombeau de la Chrétienne ou Mausolée royal de Maurétanie ?

Tout au début, les Français ont donné l'appellation de Tombeau de la Chrétienne à cause des fausses portes avec des motifs de croix. Or ces croix représentent le double chambranle d'une porte à double bâtons qui n'a aucun rapport avec une croix. Et même si c'est une croix ce n'est pas nécessairement celle du Christ car elle existait déjà avant cette époque. Il faut rappeler que Spartacus a été crucifié bien avant le Christ et les Romains crucifiaient les opposants. On dit aussi que c'est le tombeau de Cléopâtre Séléne, la femme de Juba 2 qui était chrétienne, or c'est impossible, étant donné que Cléopâtre Séléne est morte au Ve siècle avant Jésus-Christ. La vraie appellation donc et Mausolée royal de Maurétanie.

Peut-on dater ce mausolée ?

Les chercheurs, ont essayé de le dater, et même au carbone 14 il n'ont pas réussi à obtenir les dates exactes de sa construction. On ne peut que le dater qu'avec une période comparative. Donc on compare ce mausolée avec d'autres qui existent. Il y a celui du Taouz au Maroc, celui de Sig de Syphax ainsi que celui du Medrasane, ils sont pratiquement identiques. Et donc ces mausolées sont plus anciens que Jésus-Christ.

Qu'est-ce qui prouve qu'il s'agit bien du Mausolée royal de Maurétanie ?

D'abord c'est un mausolée, il est royal car à l'entrée on voit gravés en

reprises, notamment à l'époque ottomane. Car beaucoup de légendes planaient autour de ce mausolée. L'une disait qu'il était plein de pièces d'or et qu'un jour un berger qui laissait paître sa vache dans les alentours l'a vu revenir avec des sabots pleins de pièces d'or.

Curieux, le berger suit l'animal il découvre qu'elle revenait du mausolée, donc il s'empara de l'or et le berger était devenu l'homme le plus riche de la Mitidja. Une autre légende raconte qu'un Espagnol venu ici demande à un berger de prendre un parchemin et de le brûler à l'intérieur. Chose que le berger fit, alors il a vu un nuage de pièces d'or s'envoler vers l'Espagne. Toutes ces légendes ont fait du chemin jusqu'à arriver aux oreilles d'un Turc, le raïs Salah, il ramena donc des canons et bombardarda le mausolée. Aujourd'hui encore cette énorme plaie est toujours vivace du côté Est.

Belle légende, mais le raïs a-t-il réussi à percer le mystère de ces légendes des pièces d'or qui planent sur le Mausolée ?

Non, le raïs n'a pas pu le démanteler ni pénétrer dans le mausolée car il est bâti avec des pierres pesant des centaines de tonnes. Donc après cet échec, le Turc est reparti. Et ensuite les Français sont arrivés, à leur tour, ils ont brisé la porte Sud pour y pénétrer et s'emparer des pièces d'or, ils n'ont pas réussi non plus.

Il faut dire que le mausolée a été violé à maintes reprises au même titre que les pyramides d'Égypte.

En tant qu'archéologue et chercheur, vous êtes déjà entré à l'intérieur de ce gigantesque monument, quel sentiment avez-vous éprouvé ?

D'abord, prudence, les claustrophobes ne doivent pas s'y aventurer car il y a une immense masse de pierres au dessus de nos têtes. Donc étant à l'intérieur il y a ce sentiment de claustrophobie, et puis un sentiment de fierté d'appartenir au peuple berbère. C'est comme une réponse, ou une gifle à ceux qui nous dénigrent. C'est la réponse aussi que nos ancêtres étaient là un siècle avant Jésus-Christ et que nous avons des racines, une civilisation et une vaste culture.

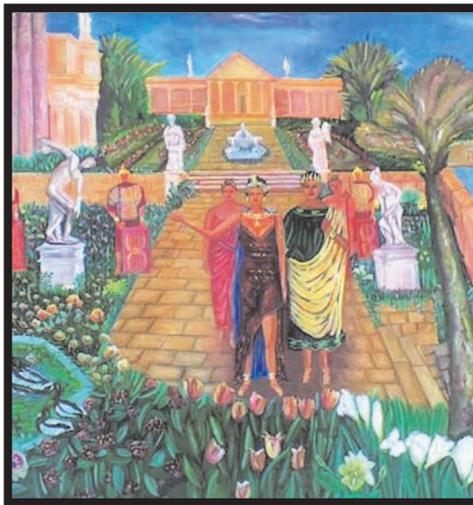
Entretien réalisé par Ourida Aït Ali

La légende de yemma Heloula

Une légende locale fait du Mausolée l'emplacement du trésor d'une fée appelée Yemma Heloula. Selon un récit, un jeune berger aurait découvert par hasard l'entrée du tombeau. Ayant remarqué que sa vache qui paissait à proximité du tombeau disparaissait le soir pour réapparaître le matin, il s'accrocha à sa queue et put, ainsi, se remplir les poches de bijoux et de pièces d'or. On évoque aussi cet habitant de la région, vendu comme esclave à un alchimiste espagnol qui lui rendit sa liberté contre la promesse de se rendre au Mausolée et d'y brûler un parchemin magique ; cette action accomplie, le Mausolée s'ouvre aussitôt et une nuée de pièces

d'or s'en échappe, prenant le chemin de l'Espagne. L'idée d'un trésor caché attise les convoitises mais l'entrée du tombeau reste dissimulée, comme nous l'avons écrit, jusqu'au milieu du XIXe siècle. Au XVIIIe siècle, le bey Baba Mohamed ben Othman fait bombarder le monument dans l'espoir d'y pratiquer une ouverture et d'y pénétrer, mais il était plus solide qu'il ne le croyait. Quand les Français sont parvenus à entrer dans le monument, il était vide. Comme pour les pyramides d'Égypte, les aventuriers et les chercheurs de trésors avaient précédé, depuis plusieurs siècles, les archéologues.

Mohand Akli Haddadou



Martin «court dans les pas» de Zidane

La performance du petit milieu sochalien Marvin Martin, auteur lundi de deux buts contre l'Ukraine pour sa 1re sélection en équipe de France (4-1) en conclusion d'une saison à 17 passes décisives, n'est pas sans rappeler celle, en son temps, d'un certain Zinedine Zidane.



Entré en jeu à la 63e minute le 17 août 1994 alors qu'il était encore loin du joueur de légende qu'il allait devenir, "Zizou" avait ce jour-là sauvé les Bleus en inscrivant deux buts en fin de match contre la République Tchèque (2-2) à Bordeaux. Si l'on considère que le néo-Bleu, également auteur d'un doublé, est sorti du banc à la 76e minute pour remplacer Cabaye et qu'il a aussi donné une passe décisive à Kaboul, il est tout simplement sur des bases plus élevées que celles de son prestigieux devancier. "J'étais sûr que vous alliez faire la comparaison", a déclaré ensuite Laurent Blanc avant de

nuancer son propos pour éviter tout excès d'enthousiasme. "Ces jeunes joueurs sont créatifs. Ils ont saisi leur chance. Ils ont prouvé qu'ils avaient la capacité de postuler à autre chose qu'un statut de remplaçant. Mais n'allons pas trop vite. Il faut voir sur la durée." "Ce n'est plus ZZ, c'est MM", a osé Yann Mvila nettement plus enthousiaste. Cette saison, le meneur de 23 ans avait pourtant plus fait valoir son sens de la passe décisive que du but puisqu'il a distribué 17 caviars en Ligue 1 avec Sochaux et seulement marqué trois fois. Fan de Xavi mais souvent comparé à un autre barcelonais, Andres Iniesta, pour sa

taille modeste (1m71), Martin n'a ensuite pu dribbler avec le même bonheur la zone mixte. Tout à sa joie, son sourire a alors révélé une pierre précieuse verte incrustée dans sa dentition. "Quand je suis entré, tout le monde m'a boosté et c'est venu tout seul, a-t-il raconté. C'est le 1er but que je préfère. Le joueur est face à moi. Je fais un crochet, je rentre, je rentre et je prends ma chance. Je ne pouvais pas rêver mieux. Déjà qu'en temps normal, je n'arrive pas à dormir, alors là..."

Zidane ou Gomis ?

Même s'il demande confirmation, l'exploit est déjà de taille pour un joueur qui, à l'instar de Ribéry ou Valbuena, a failli rejoindre la cohorte des oubliés du football français. Véritable titi parisien, il a en effet été recalé à son entrée à l'INF de Clairefontaine, une radio du poignet semblant révéler un retard de croissance. Une histoire qui n'est pas sans rappeler la saga barcelonaise de Messi, un autre "petit" devenu ballon d'or... Obligé de s'expatrier à Sochaux à 15 ans, il a fait ses débuts en Ligue 1 à Marseille le 30 août 2008. Désiré par une cour assidue de prétendants, Martin a désormais l'embarras du choix mais il pourrait rester encore un peu dans le Doubs puisque la jeune et rafraîchissante équipe de Sochaux est qualifiée pour l'Europa League. Loin des standards morphologiques prisés par le football moderne, le Sochalien s'appuie sur son intelligence de jeu et un art consommé de la passe chirurgicale pour transpercer les défenses. "J'aime bien courir, souris-il, mais je vous rassure, il y a des matches où je termine cramé, assurait-il en décembre en détaillant son jeu. Je ne suis pas un monstre au niveau physique, donc je compense par mon endurance. C'est l'une de mes forces. J'essaie aussi d'être plus malin que les grands". Le plus dur commence et il devra confirmer en matches officiels et face à des adversaires plus relevés tout le bien que le sélectionneur pense de lui. Car si la comparaison avec Zidane a sauté aux yeux, celle avec Bafe Gomis, lui aussi auteur d'un doublé.



L'entraîneur de l'Olympique de Marseille, vice-champion de France de football, Didier Deschamps, a prolongé de deux ans son contrat avec le club, a-t-il annoncé dans un

Didier Deschamps rempile avec Marseille

communiqué de presse. "J'ai décidé de continuer l'aventure avec l'Olympique de Marseille et de m'inscrire dans la durée en prolongeant de 2 années mon contrat avec le club", affirme Deschamps, 42 ans, arrivé à l'OM à l'été 2009 pour remplacer le Belge Eric Gerets, dans un communiqué transmis à la presse. "J'ai maintenant la feuille de route avec ses impératifs financiers et je peux à partir d'aujourd'hui pré-

parer une équipe la plus compétitive possible, dans un cadre budgétaire précis", précise-t-il. Sous la direction de l'ancien capitaine de l'Olympique de Marseille et de l'équipe de France, championne du monde en 1998, le club provençal a été champion de France en 2010 et a également remporté la Coupe de la Ligue en 2010 et 2011, ainsi que le Trophée des Champions l'an dernier.

L'Inter sur Rossi

Giuseppe Rossi est décidément très convoité. Alors que le Barça en a fait sa priorité en attaque, l'Inter a décidé de se pencher sur son cas. Massimo Moratti a reconnu dans Marca que l'attaquant italien de Villarreal était un joueur «très important et intéressant pour l'Inter». Le vice-champion d'Italie serait sur le point de transmettre une offre de 20 millions plus Goran Pandev au club espagnol. De son côté, le néo-turinois Andrea Pirlo espère que Rossi va le rejoindre. «Ce serait formidable de l'avoir à la Juve, parce qu'il est un des joueurs avec le plus fort potentiel», a déclaré le stratège italien.

Coentrao se rapproche du Real Madrid



L'arrière latéral du Benfica Lisbonne, Fabio Coentrao, pourrait bientôt rejoindre le Real Madrid, affirme mardi le journal Marca qui indique que les deux clubs se réuniront cette semaine pour "boucler l'accord". Le Real Madrid serait disposé à le faire venir pour 25 millions d'euros tandis que le Benfica en voudrait 30 millions d'euros (le montant de sa clause libératoire), explique Marca. Ce joueur, qui peut aussi jouer au milieu de terrain, est "une des priorités de José Mourinho", l'entraîneur portugais du Real, "pour la prochaine saison", assure Marca. Le journal sportif As publie pour sa part une longue interview de ce joueur portugais de 23 ans où ce dernier insiste sur son envie de jouer pour le Real de José Mourinho, le "meilleur entraîneur du monde".

Le Barça négocie pour Sanchez

Les négociations vont débuter entre le Barça et l'Udinese au sujet d'Alexis Sanchez. Le président du club frioulan, Giampaolo Pozzo, s'est rendu lundi soir en Catalogne pour discuter avec ses homologues espagnols, annoncent les médias espagnols et italiens mardi. Le transfert du Chilien devrait se négocier aux alentours de 30 millions d'euros. Bojan serait inclus dans la transaction. Par ailleurs, le quotidien catalan Mundo Deportivo annonce que le Barça a décidé d'accélérer sur le dossier Fabregas. Les Catalans devraient offrir 35 millions d'euros plus Thiago aux Londoniens.

Jol nouvel entraîneur de Fulham

Le Néerlandais Martin Jol a été nommé au poste d'entraîneur de Fulham (1ère division anglaise) en remplacement de Mark Hughes, démissionnaire, a indiqué mardi le club londonien. Ancien coach de Tottenham, Jol, âgé de 55 ans, a signé un premier contrat de deux ans, avec une option pour douze mois supplémentaires. "Je suis très heureux de rejoindre le club de foot de Fulham, un merveilleux club de traditions", a déclaré l'intéressé sur le site internet de Fulham. "C'est un club avec de bonnes et solides fondations et une vaste base de supporters", a-t-il souligné. Jol, licencié par les Spurs en 2007, avait déjà émis le souhait de rejoindre Fulham l'an dernier, mais en avait été empêché par son employeur du moment, l'Ajax Amsterdam. Il était sans engagement depuis décembre, date à laquelle il a quitté le club néerlandais. Fulham appartient au millionnaire Mohammed Al Fayed, ancien propriétaire du célèbre magasin londonien Harrods. Mark Hughes a annoncé la semaine dernière son départ de Fulham, mais démenti des spéculations selon lesquelles il convoiterait le poste laissé vacant au club concurrent de Aston Villa par le départ de Gérard Houllier. Fulham a terminé 8e du classement du championnat anglais, une place devant Aston Villa.



ACCUSÉ

Levez-vous !



COUPS ET BLESSURES

Il perd la vie pour un... survêtement !

Nul n'est à l'abri d'une mauvaise surprise surtout lorsqu'on a la mauvaise idée de ne pas bien choisir ses fréquentations. Voilà une vérité que devra désormais méditer Boualem qui s'est retrouvé en prison après une malheureuse bagarre à coups de couteau.

PAR KAMEL AZIOUALI

Comme chaque week-end, et chaque fois que les conditions le permettent, Boualem, trente-quatre ans retrouve quelques amis avec lesquels il dispute une partie de football pour décompresser. Ce jour-là, le 3 novembre 2006, il était un peu fatigué et n'avait joué en tout et pour tout que durant une vingtaine de minutes. Il fit savoir à ses coéquipiers qu'il s'arrêterait de jouer et avisa un coin de cette aire de jeu du Hamiz où avait eu lieu le match en vue de se changer. Il enleva son survêtement, enfila son jean, sa chemise et son blouson et s'apprêta à quitter ses copains en compagnie d'un ami avec qui il devait se rendre à Belcourt. C'est alors qu'il fut abordé par Merzak, un copain de jeu du même âge que lui :

- Hé ! Boualem, tu t'en vas déjà ?
- Oui... Merzak, je suis un peu fatigué et puis... j'ai affaire à Belcourt...

- Tu me prêtes ton survêtement ? Je suis en pleine forme et le match me plaît beaucoup mais j'ai peur pour mes habits...

- Ah ! Je regrette, mon ami mais je ne te prête pas mon survêtement... Les habits c'est comme la femme, la voiture et le fusil de chasse... ça ne se prête pas.

Ce refus froissa le jeune homme et son visage jovial devint soudain austère.

- Oh ! Tu me refuses ton survêtement et tu te justifies en me tenant un discours de vieillard... Ce n'est pas la peine de faire tout un discours pour si peu...

- Si ce survêtement est si peu de chose pour toi, pourquoi n'en achètes-tu pas un ?

- J'ai vu des gens avares, Boualem, mais comme toi, jamais.

- Allah ghaleb, mon frère ! la vie est devenue très dure ; c'est pourquoi je suis avare.

- Et en plus, tu sais répondre, chien, fils de chien.

Joignant le geste à la parole, Merzak arracha à Boualem le cabas qu'il tenait, l'ouvrit, en sortit le survêtement qu'il tira de toutes ses forces par les extrémités et le... déchira !

- Mais tu es fou ! Que fais-tu ? hurla Boualem en se ruant sur lui.

Les deux hommes échangèrent quelques coups de poing mais les gens eurent vite fait de les séparer. Fayçal, l'ami avec qui Boualem devait se rendre à Belcourt hurla



en direction des deux belligérants :

- Allez, maudissez, tous les deux, Satan qui vous a dressés l'un contre l'autre à cause d'un morceau de tissu ! Je vais vous acheter un survêtement à chacun ! Mais arrêtez de vous donner en spectacle ! Vous êtes des adultes, pas des gamins !

Merzak finit par s'en aller en maugréant. Boualem lui, fourra dans son cabas son survêtement en lambeaux et entreprit de s'éloigner de là au plus vite.

Fayçal et Boualem se dirigèrent vers un arrêt de bus sans se douter que Merzak était loin de s'être calmé. Il les rattrapa et cria en direction de celui qui l'avait humilié.

- Boualem ! Attends un peu !

Les deux hommes se retournèrent et furent surpris de voir Merzak brandissant un couteau. Les quelques témoins qui se trouvaient là s'affolèrent et prirent leurs jambes à leur cou.

Merzak continua d'aboyer :

- Ainsi tu trouves que je suis indigne de ton survêtement de bas de gamme ? Je vais t'arracher les tripes pour t'apprendre à m'humilier devant tout le monde.

Fayçal tenta de s'interposer en faisant entendre raison à Merzak.

- Allez, Merzak ! Tu ne vas pas le poignarder à cause d'un malheureux survête-

ment qu'il n'a pas eu la gentillesse de te prêter.

- Ecarte-toi, Fayçal, sinon c'est toi qui recevras le premier coup !

Fayçal se tourna vers Boualem et cria après lui :

- Mais qu'est-ce que tu attends pour t'enfuir ? Tu ne vois pas qu'il a un couteau ?

- Non, je ne vais pas m'enfuir... Je vais lui faire entendre raison.

Boualem commença à s'avancer et Merzak s'excita un peu plus. Il bouscula Fayçal et donna un premier coup de couteau qui atteignit Boualem à la cuisse. Fayçal hurla encore :

- Merzak, maudis Satan... Tu vas le tuer et tu finiras tes jours en prison...

- Je m'en fous ! L'essentiel est que je lave mon honneur...

Boualem tout en tenant sa cuisse en sang, s'avança vers Merzak qui ne se doutait pas qu'il venait de sortir lui aussi un couteau. Les deux hommes frappèrent en même temps et Merzak tomba. Boualem avait frappé à l'aveuglette mais le diable (ainsi que le prétend la sagesse populaire) avait guidé sa main et il avait atteint son agresseur en plein cœur.

Les deux hommes furent transportés vers l'hôpital Mustapha-Pacha d'Alger. Merzak décéda aux urgences tandis que Boualem sera soigné et arrêté pour meurtre.

Le procès de Boualem, pour coups et blessures ayant entraîné la mort, a pris fin en mai dernier à la cour d'Alger : verdict 5 ans de prison ferme. A cause d'un survêtement qu'il n'avait porté que pendant vingt minutes !

K. A.

INFIDÉLITÉ CONJUGALE

Quand une vie vire au cauchemar

La plupart des filles en âge de fonder un foyer ont peur du mariage et des mauvaises surprises qu'il peut réserver. Les hommes aussi ont peur d'effectuer le grand saut qui met un terme à leur célibat, assimilant le mariage à un coup de poker. Fateh fait partie de ceux pour qui le mariage n'a pas seulement été un échec. Il s'est transformé en un vrai désastre et a fait de sa vie un cauchemar. Pourtant son père l'avait mis en garde contre la fille qu'il avait choisie comme épouse, et ce le jour-même où ils étaient partis ensemble pour demander sa main. Dès qu'ils furent sortis de chez les parents de la fille, son père lui dit :

- Mon fils, je suis ton père et je ne peux te souhaiter que le plus grand bonheur. Mais crois-moi avec cette femme, tu ne connaîtras aucun bonheur. Ni petit, ni grand.

- Mais pourquoi, père ? Qu'as-tu remarqué de spécial ?

- Je n'ai rien remarqué de spécial mais je trouve qu'elle a un mauvais regard.

- Père, tu veux que je renonce à Hind uniquement parce qu'elle a un mauvais regard ?

- Son mauvais regard ne révèle qu'une infime partie de la personnalité de cette fille. Tu as remarqué la manière avec laquelle elle a regardé sa mère lorsqu'elle lui a fait remarquer que les serviettes en papier devaient être posées à côté des verres et pas en dessous ?

- Non.

- Et tu as remarqué la réaction de sa mère ?

- Non. Tu l'as remarquée, toi ?

- Oui. Elle s'est mordillé la lèvre inférieure comme si elle avait eu peur que sa fille étale, à cause d'elle, un de ses défauts : répliquer à sa mère par des mots déplacés... Finalement elle n'a rien dit mais elle lui a adressé un regard d'une incroyable méchanceté. Cette fille est un vrai sac à problèmes, Fateh. A mon avis, tu devrais l'oublier. Il y a des millions d'autres filles bien éduquées.

- Non... père... je regrette... mais je ne peux épouser une autre fille.

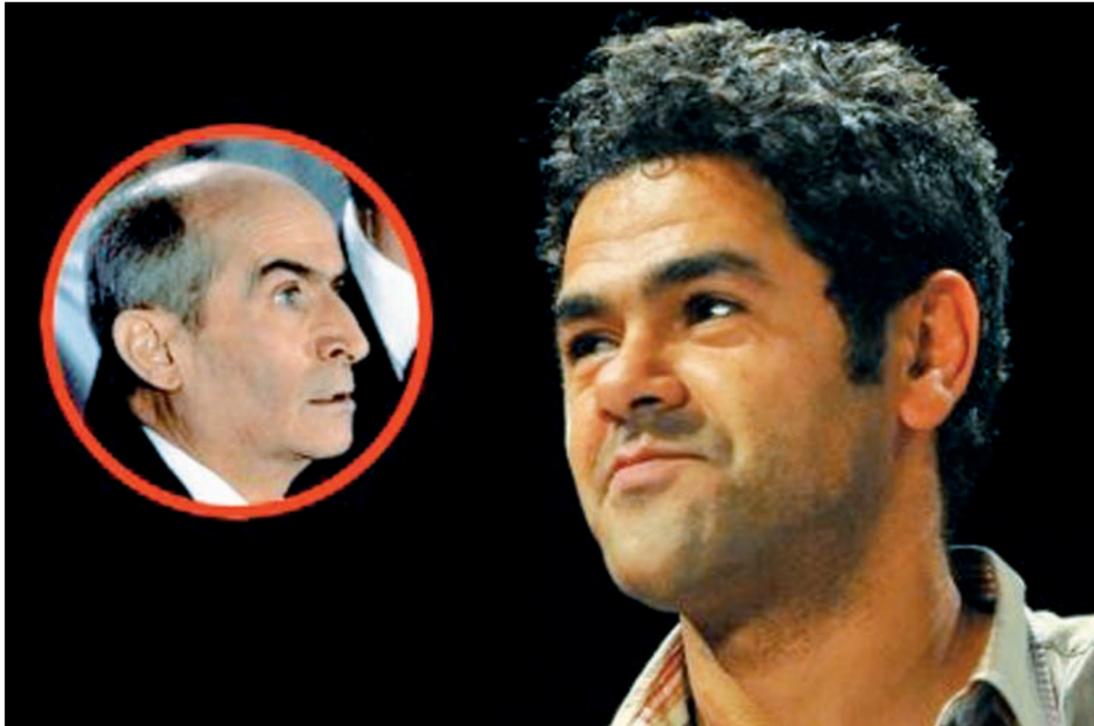
Quelques jours plus tard, Fateh fut abordé par un vieil ami de son père pour lui transmettre les vraies craintes de son père : « Fateh, ton père m'a chargé de te dire que cette fille est dangereuse pour toi et pour n'importe quel homme. Non seulement elle est mal éduquée mais aussi elle n'écoute personne. Et le plus grave c'est qu'elle a une beauté... comment t'expliquer

cela, mon fils... Dès qu'un homme la voit, il n'a qu'une seule idée en tête... si tu vois ce que je veux dire... C'est une femme qui inciterait n'importe quel homme aussi vertueux soit-il à se jeter corps et âme dans le péché. » Malgré cette mise en garde, Fateh épousa la belle et sulfureuse Hind et emménagea avec elle dans une bâtisse au lieu-dit Bateau Cassé, entre Bordj el Kiffan et Bordj el Bahri. Pour éviter que le regard des hommes se pose sur son épouse, Fateh lui fit porter le voile intégral. Trois mois plus tard, Fateh rentra chez lui aux environs de 13h alors que d'habitude, il rentrait à 18h. Et il surprit son épouse avec un inconnu dans une situation qui ne souffrait d'aucune équivoque. Celle-ci, en voyant son mari, s'était mise à hurler, accusant l'inconnu d'être entré chez elle par effraction pour la « déshonorer ». Fateh sans réfléchir se saisit d'un chandelier et lava son honneur dans le sang. Fateh se retrouva au tribunal d'El Harrach où il écopa de deux ans de prison ferme pour coups et blessures. Et malgré l'insistance de son père, de sa mère et de ses proches, il refusa de divorcer d'avec Hind. Pour lui, celle-ci était innocente et avait été victime d'un agresseur alors que tout le monde pensait exactement le contraire. Mais récemment, durant le mois de mai, la véritable nature de Hind allait être découverte. Fateh demanda à son père, parti lui rendre visite à la prison d'El Harrach, d'aller s'assurer que sa femme ne manquait de rien.

Le vieux père accéda au souhait de son fils et se rendit chez sa belle-fille. Mais avant d'entrer chez elle, il eut l'idée d'épier de loin sa maison. C'est ainsi qu'il vit, horrifié, des gens entrer et sortir de ladite bâtisse. Et ce fut un vieil homme abattu qui se rendit à la brigade de gendarmerie du lieu-dit Bateau Cassé pour la mettre au courant de ce qui se passait dans la maison de son fils. Ce qui avait été découvert à l'intérieur de la maison était incroyable ! Inimaginable ! La jeune épouse avait profité de ce que son mari soit en prison pour ramener des filles de mœurs légères et transformer la demeure en un lieu de débauche. Hind a été arrêtée ainsi que les personnes qui se trouvaient avec elle. Leur cas a été soumis au tribunal d'El Harrach où leur première audition a eu lieu à huis-clos. Quand Fateh sortira de prison, il apprendra que sa femme y est entrée durant son incarcération. Croira-t-il son père et les gendarmes lorsqu'ils lui feront part du crime qu'elle avait commis ?

K. A.

Jamel Debbouze veut ressusciter Louis de Funès grâce au numérique



Rien ne prédestinait Jamel Debbouze et Louis de Funès à tourner ensemble. En effet quand Louis de Funès décède en 1983, Jamel Debbouze est toujours à l'école primaire, mais Jamel Debbouze est bien décidé à changer le cours des choses, sans machine à remonter le temps, mais grâce à un procédé de motion capture. Il s'agit là d'une technique que James Cameron a utilisé dans Avatar, qui permet d'extraire des images de Louis de Funès depuis les scènes des films où il apparaît et de les intégrer numériquement à un nouvel environnement.

Ainsi, le prochain film de Jamel Debbouze, l'adaptation du roman *Pourquoi j'ai mangé mon père* le casting pourrait virtuellement compter Louis de Funès : les images qui ont été tournées tout au long de sa faste carrière seraient projetées dans un tout nouveau contexte : la préhistoire. Dans une interview au quotidien *Ouest-France*, Jamel Debbouze explique son projet : « Je voudrais utiliser des images de Louis de Funès, par exemple dans *La Folie des grandeurs*, de Gérard Oury, mais aussi celles que je tournerai avec un imitateur. Je cherche d'ailleurs un acteur defunessien pour certaines parties ». Une tâche qui paraît précise et compliquée, même si elle est facilitée par les fils de Louis de Funès, en discussion avec Jamel au sujet des ayants droit de Louis de Funès.

« Ils sont super, trouvent que c'est une bonne idée, et nous encouragent. » Le projet pourrait donc aboutir en 2013.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1944 Le massacre des Tulle



Deux jours après le débarquement de Normandie, la division « Das Reich » reçoit l'ordre de se positionner dans la région entre Tulle et Limoges avant de converger vers le front de Normandie. C'est le régiment « Der Führer » qui est chargé d'appliquer les ordres de « nettoyage » dans ce secteur. Ses soldats ont pour mission d'attaquer les maquis et de faire de la répression contre les civils. À l'annonce du débarquement allié du 6 juin 1944, les résistants sortent de l'ombre. Dès lors, sabotages et embuscades s'intensifient. Le 8 juin 1944, les Allemands pendent aux balcons de la ville de Tulle 99 personnes et en déportent 149 autres, en représailles à l'attaque des maquisards de la garnison allemande de Tulle.

1966 Accident aérien hors du commun

L'avion prototype XB-70 Valkyrie est détruit lors d'une collision avec l'avion de chasse F-104 Starfighter. C'était jour d'essai pour le prototype XB-70, cet essai permettait à General Electric, fabricant les réacteurs du XB-70, de réaliser des photos publicitaires de l'avion avec un F-4B Phantom II, un F-104N Starfighter, un F-5A Freedom Fighter et un T-38 Talon, tous propulsés avec des moteurs de General Electric. Mais le F-104, pris dans les remous d'air provoqués par le XB-70, le percuta, détruisant l'empennage vertical droit. Après encore une minute de vol, le Starfighter devint incontrôlable, puis s'écrasa. Le pilote du XB-70 s'éjecta à temps mais son copilote ne parvint pas à s'éjecter et périt, de même que le pilote du F-104 Joseph Albert Walker.

1968 Arrestation de James Earl Ray

Arrestation de l'assassin James Earl Ray présumé de Martin Luther King. Il détenait un passeport canadien. Cette arrestation fut suivie d'un procès et d'une condamnation à 99 ans de prison pour ce meurtre. Mais un procès qui a eu lieu en 1999, a remis la première version des faits en cause, en raison de nouveaux témoignages.



1986 Kurt Waldheim nommé président de l'Autriche



A l'issue du second tour de scrutin aux élections autrichiennes, Kurt Waldheim est élu président de la République par 54% des suffrages, en dépit de l'accusation de nazisme formulée à son égard. L'électorat n'a pu admettre qu'un homme porté deux fois au poste de secrétaire général des Nations Unies puisse, plus de 40 ans après la fin du second conflit mondial, être notamment accusé de génocide commis à l'égard des partisans yougoslaves et des Juifs de Salonique. La plupart des États européens le déclarent persona non grata et les États-Unis le placent sur une « liste noire » de personnes n'ayant pas le droit de se rendre dans leur pays. Sa seule visite d'État fut pour le Vatican, aucun autre pays ne l'acceptant. Malgré l'avis des historiens, le Congrès juif mondial l'accuse d'avoir également participé à la déportation des Juifs de Grèce. Il mène cependant son mandat à son terme (1992).

LE CARNET DU MIDI

632 LE MESSAGER DE DIEU

Le prophète mohamed (QSSSL) est né à La Mecque en 570, le 12 du mois de Rabī'a al Awal, c'est un chef religieux, politique et militaire arabe (de la tribu de Quraych) qui a fondé l'Islam. Le prophète récitait à ses premiers compagnons les versets du Coran - paroles d'Allah en arabe - transmise à lui par l'archange Gabriel. Le Coran a été compilé après la mort de Mohamed (QSSSL), à partir de transcriptions sur des supports divers, par ses disciples. Par ailleurs, certaines de ses actions et de ses paroles forment la sunna qui est la seconde source à la base du droit musulman. Mohamed (QSSSL) est né à la fin du VI^{ème} siècle, la tradition retient la date de 570 à La Mecque un lundi soir, le douzième jour du rabī'a premier troisième mois lunaire du calendrier arabe. Mohamed (QSSSL) effectue de nombreuses retraites spirituelles. C'est en 610 que, pour la première fois, l'archange Gabriel lui est apparu dans la grotte de Hira où il avait coutume de se recueillir et lui a transmis, la révélation, la parole de Dieu. Mohamed (QSSSL), qui a alors 40 ans, commence à transmettre des versets révélés par Allah et dictés par Gabriel, cette dictée a duré vingt-trois ans. Après avoir réorganisé l'administration et assis l'influence de l'Islam à La Mecque, il retourne à Médine, où il meurt ce jour âgé de soixante-deux ans après une courte maladie.



1876 LA FEMME SCANDALEUSE



George Sand est le pseudonyme d'Amantine Aurore Lucile Dupin, romancière et femme de lettres française, elle est née à Paris. Elle a écrit des romans, des nouvelles, des contes, des pièces de théâtre, une autobiographie, des critiques littéraires, des textes politiques. Elle a fait scandale par sa vie amoureuse agitée, par sa tenue vestimentaire masculine, dont elle a lancé la mode, par son pseudonyme masculin, qu'elle adopte dès 1829. Malgré de nombreux détracteurs comme Charles Baudelaire ou Jules Barbey d'Aureville George Sand était au centre de la vie intellectuelle de son époque. Elle s'est aussi illustrée par un engagement politique actif à partir de 1848, plaidant auprès de Napoléon III la cause de condamnés, notamment celle de Victor Hugo dont elle admirait l'œuvre et dont elle a tenté d'obtenir la grâce. Sa liaison fut avec Alfred de Musset, de six ans son cadet, houleuse, passionnée, agrémentée de trahisons (le fameux séjour à Venise où Musset courut les grisettes pendant que George Sand était malade et où George Sand gérie trompa Musset, malade à son tour, avec son médecin Pietro Pagello, et de ruptures, donna lieu à une intense correspondance qui compte des lettres d'amour parmi les plus belles de la langue française. George Sand rencontra Frédéric Chopin en 1836, et resta avec lui près de dix ans (de 1838 à 1847). George Sand se lie à des démocrates comme Arago, Barbès ou encore Bakounine et se réjouit en 1848 de la chute du roi Louis-Philippe et de la fin de la Monarchie de Juillet affichant son engagement politique social et communiste. En 1868 elle aménage un petit pied-à-terre au numéro 5 de la rue Gay-Lussac à Paris, qu'elle gardera jusqu'à son dernier souffle. Elle n'arrête pas d'écrire jusqu'à sa mort survenue à Nohant, d'une occlusion intestinale, ce jour, alors qu'elle avait 71 ans.

1993 UN COLLABO RECONNU NON COUPABLE

René Bousquet était un haut fonctionnaire français qui a exercé, sous le gouvernement de Pierre Laval, les fonctions administratives de secrétaire général à la police du régime de Vichy du 18 avril 1942 au 31 décembre 1943. Juriste, titulaire de deux DES de la Faculté de Droit de Toulouse, il prend ses premières fonctions comme chef de cabinet du préfet du Tarn-et-Garonne. En avril 1942, au moment précis où les SS prennent, en zone occupée, la responsabilité du maintien de l'ordre, Pierre Laval le nomme au secrétariat général à la police. Il occupe, à ce titre, un rôle principal dans la collaboration policière de Vichy avec l'occupant allemand. Il organise en particulier la rafle des Juifs l'été 1942 Rafle du Vélodrome d'Hiver. En 1943, sentant le vent tourner, il prend des contacts avec la Résistance en protégeant certains de ses membres menacés d'arrestation, notamment François Mitterrand qui animait un réseau de prisonniers évadés ; il sabote également certaines opérations montées contre les maquis ou procède à des libérations de personnes détenues. A l'occasion de l'assassinat de Maurice Sarraut par des miliciens, le 3 décembre 1943, il pourchasse impitoyablement les assassins et montre ainsi sa volonté de s'éloigner des ultras de la Collaboration. Il démissionne sur l'ordre d'Himmler, le 31 décembre 1943. Il est arrêté par la Gestapo le 9 juin 1944, juste avant la Libération et conduit avec sa famille, en résidence surveillée en Bavière. Il est libéré en avril 1945 par les Américains. Il rentre en France pour y être détenu pour atteinte aux intérêts de la défense nationale. Il sera amnistié en 1958. En 1989, l'association des Fils et filles de déportés juifs de France de Serge Klarsfeld, la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes et la Ligue des droits de l'homme, déposèrent plainte contre René Bousquet pour crimes contre l'humanité dans le cadre du dossier de la déportation de 194 enfants de six départements du sud de la France. Il fut inculpé en 1991, mais l'instruction n'était pas achevée lorsqu'il fut assassiné de cinq balles par Christian Didier ce jour.



USAGE DU PORTABLE

L'OMS le juge
«peut-être cancérigène»

Des experts internationaux, réunis à l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ont statué mardi que l'usage des téléphones portables pouvait être cancérigène. Ils ont plaidé pour l'utilisation des kits mains libres et la pratique des SMS. "Les preuves, qui continuent à s'accumuler, sont assez fortes pour justifier" une classification de l'usage du téléphone portable en "peut-être cancérigène pour l'homme", a estimé Jonathan Samet, président du groupe de travail d'une trentaine d'experts qui se sont réunis pendant huit jours à Lyon. Ces experts se sont rassemblés sous l'égide du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), une agence de l'OMS, pour étudier les risques de cancer que font courir les "champs électromagnétiques de radiofréquence". Ils ont analysé toutes les études conduites sur le sujet. Le classement retenu est fondé "sur des études épidémiologiques montrant un risque accru de gliome, un type de cancer du cerveau associé avec l'usage du téléphone portable", a précisé M. Samet au cours d'une conférence de presse téléphonique.

Risque possible



Ce classement signifie qu'"il peut y avoir un risque, et que donc nous devons surveiller de près le lien entre les téléphones portables et le risque de cancer", a ajouté M. Samet. Selon Gérard Lasfargues, directeur général adjoint de l'Agence de sécurité sanitaire de l'environnement (Anses), le classement du CIRC était jusqu'à maintenant un cran en dessous (soit "inclassable quant à sa cancérigénicité pour l'homme"). Le nouveau classement est identique à celui de la laine de verre et des vapeurs d'essence. "Il est important que des recherches complémentaires soient menées sur l'utilisation intensive, sur le long terme, des téléphones portables", a souligné Christopher Wild, directeur du CIRC. "Dans l'attente de la disponibilité de telles informations, il est important de prendre des mesures pragmatiques afin de réduire l'exposition (aux ondes)", a-t-il ajouté. Kurt Straif, du CIRC a évoqué des moyens de réduire l'exposition. "Ce qui probablement entraîne le plus haut niveau d'exposition, c'est utiliser le portable pour des appels", a-t-il souligné. "Si vous l'utilisez pour des SMS, ou avec un kit mains libres pour les appels, vous abaissez l'exposition de 10 fois", a-t-il ajouté. Les experts ont estimé que s'il existait un lien possible pour les gliomes et les neurinomes de l'acoustique, il n'était pas possible de tirer des conclusions pour les autres types de cancer. Le groupe de travail n'a pas quantifié le risque. Selon le Pr Lasfargues, il se base sur l'étude Interphone, qui a étudié un usage du portable jusqu'en 2004 et a montré une augmentation de 40% du risque de gliomes chez les plus gros utilisateurs (à l'époque définis comme utilisant l'appareil pendant en moyenne 30 mn par jour pendant 10 ans).

Données anciennes

Le Dr Robert Baan, chercheur du CIRC, a souligné la difficulté de l'exercice en se basant sur une étude relativement ancienne. "Concernant les forts utilisateurs, il faut faire attention, car les données épidémiologiques remontent à 10 ans. Entretemps, la technologie a beaucoup évolué et les téléphones modernes ont une émission beaucoup plus basse que les anciens", a-t-il expliqué. "Il y a une amélioration de la technologie mais il y a aussi une augmentation de l'usage, il est difficile de faire la balance entre les deux", a-t-il ajouté. Les experts, qui étudiaient aussi les risques posés par d'autres champs électromagnétiques, tels que radars, micro-ondes, émetteurs de radio ou télévision, ou télécommunication sans fil, ont considéré que les preuves étaient dans ce cas insuffisantes.

Source Creapharm

RÉGIMES AMINCISSANTS

Existe-t-il une bonne façon de maigrir ?

La plupart des régimes amaigrissants sont mis à juste titre à l'index, pour cela la prise en charge par un médecin nutritionniste ou un diététicien de toute personne trop grosse est plus que nécessaire. Quand et comment doit-on maigrir ?

Le poids idéal, c'est celui qui correspond à votre morphologie. Il se calcule selon la pratique formule de l'Indice de Masse Corporelle.

Pour un grand nombre de femmes légitimement influencées par la mode actuelle qui gomme, sinon les fesses, du moins le ventre et les cuisses rebondis, ce poids idéal ne convient pas.

Elles rêvent donc d'un poids qui correspond à leur envie d'un corps mince de partout, sauf de la poitrine, puisque les gros seins sont à la mode. Il s'agit alors d'éliminer entre 3 et 5 kilos, de préférence ceux qui sont situés à partir de la taille, celle-ci devant être évidemment fine.

Lorsque le printemps arrive, que les vêtements ne vont plus être là pour dissimuler ces amas graisseux détestés, elles s'attaquent à la chasse à ces kilos qui ne sont pas vraiment superflus puisque physiologiques.

Elles entreprennent un régime amaigrissant, celui qui a marché sur une copine, celui qui est à la mode ou qui fait fureur sur Internet. Si elles en ont les moyens, elles vont dans un institut de beauté se faire masser, papouiller, électrostimuler, mésothérapier, lipolyser etc. Les plus courageuses font du Pilate ou du vélo. Et elles maigrissent.

Attention à l'effet yo-yo

Mais toutes ces femmes qui rêvent d'un poids qui n'est pas vraiment le leur reprennent inévitablement les kilos perdus dans un laps de temps plus ou moins long. C'est l'effet yo-yo, dont les dangers sont largement dénoncés depuis des dizaines d'années et qui, trop souvent, mènent bel et bien à l'obésité.

Et puis, il y a celles qui sont perpétuel-



lement à la poursuite d'un poids fantôme très éloigné de leur poids idéal. Elles sont en permanence "au régime", s'affament, avalent pilules et tisanes amaigrissantes, vivent dans la hantise du truc qui fait grossir et... se ruinent la santé.

Des kilos vraiment en trop

Si vous êtes de celles qui à force d'accumuler les régimes amaigrissants de toutes sortes et êtes maintenant aux prises avec un gros paquet de kilos en trop, il est indispensable d'aller consulter un médecin nutritionniste ou un diététicien, de façon à faire le point de ce qui ne va pas, de vérifier si cette prise de poids n'a pas de répercussion sur votre santé.

L'un ou l'autre vous recommandera alors un régime équilibré, personnalisé en fonction de vos goûts, de vos impératifs sociaux et il vous incitera à vous bouger : il vous remettra dans le droit chemin.

Et si vous vous bougez suffisamment pour bien augmenter votre dépense énergétique, vous maigrirez alors doucement et sans danger. Et vous prendrez de bonnes habitudes alimentaires qui vous empêcheront de regrossir.

Maigrir seul(e) ? Pas facile

Quand on a une ou plusieurs dizaines de kilos à perdre, c'est long, très long, trop long. C'est d'ailleurs ce qui pousse souvent à faire des bêtises, genre un de ces régimes miracle dénoncé si vigoureusement !

La méthode Weight Watchers

Celle-ci a germé dans la tête d'une très grosse dame américaine, Jean Nidetch qui, après de multiples expériences amaigrissantes solitaires et désolantes, a invité des copines à maigrir avec elle. Ça a marché, d'autres groupes se sont créés, le réseau s'est agrandi et transformé en société (en 1963) qui a essaimé quasiment sur toute la planète, en tout cas partout où il y a beaucoup de gros. Et elle est maintenant sur Internet. Une étude, publiée en 2000, a montré que cette méthode, qui consiste en un régime hypocalorique équilibré et l'échange, la discussion au cours des réunions (obligatoires et dirigées par une ancienne grosse) était plus efficace qu'un amaigrissement en solo sous le contrôle d'un nutritionniste à raison de deux consultations de 20 minutes chacune.

Et sur le long terme ?

Il est évident que lorsque l'on est vraiment obèse, avec des dizaines de kilos à perdre (ce qui va prendre plusieurs années) et des répercussions sur sa santé, on ne peut que se remettre entre les mains d'un médecin nutritionniste car il faut une force d'âme peu commune pour suivre un régime hypocalorique pendant des années.

Mais lorsqu'on est seulement un peu trop enrobé, la méthode type Weight Watchers peut éviter de devenir vraiment obèse en stoppant la prise de poids, en faisant prendre de bonnes habitudes alimentaires et d'hygiène de vie qui conduisent à une perte de poids lente et raisonnable.

SELON UNE ÉTUDE CANADIENNE

Un médicament pour atténuer les émotions négatives liées à un souvenir douloureux

Une équipe de chercheurs de l'Université de Montréal travaille sur un médicament qui pourrait permettre d'atténuer les émotions négatives liées à un souvenir douloureux, a rapporté le site internet maxisciences.

Il s'agit d'une pilule d'un nouveau genre qui permettrait d'"effacer les mauvais souvenirs", selon cette équipe qui œuvrant au Centre d'études sur le stress humain de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, selon maxisciences.

Dans leur étude, les chercheurs se sont penchés sur le cortisol (ou hydro-cortisone), hormone stéroïde sécrétée par le cortex et libérée dans l'organisme en réponse à un stress physique ou psychologique.

Ils se sont rendus compte que le métyrapone, inhibiteur de la synthèse du cortisol, réduirait la capacité du cerveau à réenregistrer les émotions négatives associées à ces souvenirs. "Le métyrapone est un médicament qui réduit de façon significati-

ve les niveaux de cortisol, une hormone de stress jouant un rôle dans le rappel des souvenirs", a expliqué Marie-France Marin, auteure principale de l'étude.

Une expérience a été menée sur 33 hommes, a indiqué maxisciences.

Les 33 sujets ont dû apprendre une histoire comprenant des éléments positifs, neutres et négatifs. Trois jours plus tard, ils ont été divisés en trois groupes : le premier groupe a reçu une dose unique de métyrapone, le second a reçu une double dose et le troisième a reçu un placebo.

Les chercheurs ont demandé à ces hommes de se souvenir de l'histoire. Quatre jours plus tard, une fois le médicament éliminé de l'organisme des participants, les chercheurs ont réévalué leur performance de mémoire.

"Nous avons découvert que le groupe qui a reçu deux doses de métyrapone avait de la difficulté à se rappeler des événements négatifs de l'histoire, alors qu'il

n'éprouvait aucune difficulté à se souvenir des événements neutres", a indiqué Marie-France Marin.

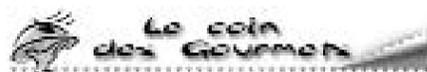
"Ce qui nous a étonnés, c'est qu'une fois les niveaux de cortisol revenus à la normale, la diminution de la mémoire des événements négatifs était encore présente", a-t-elle poursuivi.

Elle estime que "cette découverte pourrait aider des personnes qui doivent composer avec des événements traumatiques, en leur offrant l'occasion, pendant la thérapie, d'atténuer certains de leurs souvenirs négatifs".

Toutefois, le fait que le métyrapone ne soit plus produit commercialement demeure un obstacle de taille.

Les personnes victimes de viol ou encore de la guerre seront les premières à tester ce médicament. La molécule est surtout recommandée à ceux qui ont vécu des expériences extrêmes.

APS



Chtitha djedj en sauce



Ingrédients :

Des morceaux poulet
1 petite tête d'ail
1 poignée de pois-chiches trempés la veille
2 c. à soupe d'huile
1 c. à café de cumin
1 c. à soupe de tomate
1 c. à café de poivre rouge
Poivre noir, sel

Préparation :

Mettre les morceaux de poulet dans un faitout. Préparer une dersa en pilant ensemble le piment rouge trempé, l'ail, le cumin, le poivre rouge, le poivre noir et le sel. Diluer cette dersa avec un peu d'eau et la verser sur les morceaux de poulet. Ajouter l'huile et faire revenir pendant quelques instants, à petit feu, ajouter ensuite la tomate.

Couvrir d'un demi-litre d'eau et laisser cuire. Dès ébullition, plonger les pois-chiches. Couvrir et poursuivre la cuisson

Maâmoul



Ingrédients :

150 g de farine
100 g de semoule fine
100 g de beurre fondu
50 g de sucre semoule
1 c. à café d'extrait de vanille
1 c. à café d'eau de fleurs d'oranger+eau pour ramasser la pâte

Pour la farce :

100 g de cacahuètes moulues finement
50 g de halwa turque

Pour la décoration :

Sucre glace+colorant rouge

Préparation :

Mélanger dans une terrine la farine, la semoule, le sucre, la vanille et le beurre fondu. Sablonner ce mélange, ramasser avec de l'eau, mélanger à la c. à soupe d'eau de fleurs d'oranger et réserver. Préparer la farce en mélangeant tous les ingrédients, reprendre la pâte et façonner des boules, les farcir de la farce préparée, mettre dans un plat allant au four et faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 20 min. Laisser refroidir, colorer avec sucre glace, mélanger de colorant et saupoudrer les maâmouls à l'aide d'un tamis.

NUTRITION

La pomme de terre ne fait pas grossir

Elle a la particularité de caler facilement les estomacs affamés, et c'est sans doute pourquoi elle a si mauvaise réputation, mais stop aux idées reçues, la pomme de terre ne fait pas grossir

Le piège, c'est plutôt le mode de cuisson, car il suffit pour qu'elle reste un allié minceur de la faire cuire très simplement à la vapeur, à l'eau ou encore en papillote au four, elle est alors parmi les légumes les moins caloriques. En mangeant 100 g de pomme de terre, c'est alors seulement 80 calories ingérées (tout comme le riz et c'est même moins que les pâtes !).

Atouts nutritionnels :

- Des fibres : si précieuses pour le transit intestinal
- Des sels minéraux, dont du fer, du magnésium, du potassium, etc. La pomme de terre couvre, en fait, l'ensemble des besoins

basiques de l'organisme.

- Des vitamines : en vedette des vitamines B1, B3 et B6 absolument nécessaires à l'équilibre du système nerveux et à l'assimilation des glucides.

Quelques méthodes de cuisson :

La purée :

Utilisez des pommes de terre à chair farineuse (bintjes), faites-les cuire à l'eau avec la peau, pelez-les et écrasez. Ajoutez une noix de beurre, de la crème fraîche, du sel et du poivre, puis mélangez et servez.

Les frites idéales :

La variété à choisir est la bintje ou la charlotte de grosse taille. Coupez-les en frites, faites-les tremper 30 min dans de l'eau bien froide puis égouttez-les et séchez-les. La friture peut se faire en deux fois, égoutter à mi-cuisson puis replonger dans le bain à friture.

Bien rissolées :

Si vous les faites cuire la veille avec leur peau et que vous les faites rissoler en tranches le lendemain, cela permet à l'amidon de se rassir et la texture sera plus ferme.



Un truc si simple pour qu'elles soient encore plus croustillantes, saupoudrez-les légèrement de farine en début de rissolage.

Et les pommes au four ?

Elles cuiront plus vite si vous les faites tremper vingt minutes dans de l'eau salée avant de les faire rôtir.

DÉCORATION MAISON Choisir la couleur grâce à la symbolique

Le rouge pour l'énergie : le rouge attire l'attention et évoque la joie de vivre et le dynamisme. Couleur par excellence, le rouge est également synonyme d'audace et de richesse.

Le jaune pour le bien-être :

Couleur du soleil et de la prospérité, le jaune apporte chaleur et joie de vivre. Evocateur de soleil et de contrées lointaines, il contribue au bien-être et véhicule la lumière dans la maison.

Le orange pour la joie :

Il a l'énergie du rouge et l'enthousiasme du jaune. Couleur des «jeunes», vitaminé et vivant, le orange revient dans la déco. Et apporte une note acidulée. Particulièrement moderne, le orange ne laisse pas indifférent !

Les naturelles pour la sérénité :

Beiges, grises ou blondes, les couleurs pastels évoquent le

bois brut, la pierre ou le sable. Douces et pures, elles s'imposent dans nos intérieurs et créent une ambiance intemporelle, simple... et zen !

Le bleu et le vert pour la plénitude :

Ces couleurs sont reconnues pour leurs vertus apaisantes et relaxantes. Souvent utilisé dans la salle de bains ou une chambre d'enfant, le bleu, couleur du ciel et de l'eau, rassure et invite au rêve. Reflet du règne végétal, le vert apporte, quant à lui, une note de fraîcheur et de nature dans la décoration.

Le blanc et le noir pour la simplicité :

Très tendances, le blanc et le noir arrivent en force dans la déco. Pur, simple et lumineux, le blanc est inséparable du noir autoritaire, masculin et luxueux. Associés, ils jouent la carte du contraste pour des effets jour-nuit très chics !

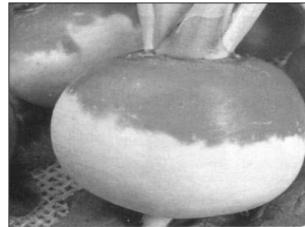


Relaxantes, stimulantes, chaleureuses ou apaisantes, les couleurs ont leur langage ! Reflet de notre personnalité, elles parti-

cipent au bien-être et au confort dans la maison. Voici ce que disent les spécialistes en décoration maison.

A S T U C E S

Alléger un plat grâce aux navets :



Placez des navets dans votre plat lors de la cuisson. En plus de parfumer délicatement votre mets, les navets vont absorber les graisses et alléger ainsi votre préparation.

Des tartes qui se décollent facilement :



Après avoir beurré votre plat, le saupoudrer de farine, répartir la farine en tournant le plat tenu verticalement, étaler votre pâte.

Faire rôtir les pommes de terre :



Piquez vos pommes de terre avec une fourchette avant de les faire rôtir. Elles garderont leur tenue tout au long de la cuisson et ne se transformeront plus en purée !

Cuire une volaille au four :



Pour que votre volaille cuite au four soit moelleuse et fondante, placez 2 petits-suisseux à l'intérieur de votre poulet ou pintade et cuisez à température et temps habituels.

Mots Fléchés N°555

dirigent	↓	alliage de fer original	↓	obtempéré implantera	↓	extrait point cardinal	↓	pris de cinéma parais	↓	gêne de l'air	↓	fabrique cousin du loir	↓
cauillon	↓		↓		↓		↓		↓		↓		↓
plénes de polis objet en terre	→									outil de soudeur potents russes	→		
	↓					hésitera (se)	→				↓		
fit feu	→					habitude	↓					partie dure pièce d'échec	→
monnaie bulgare	↓				étoiles d'écran coup de karaté								
	↓			mauvais femme gaspille	→					belle manière chemises de parler	→		frappe fort
épète	→												
chicaner	↓					jus de pomme signes du Nord	→						vieux continent
	↓												
matière de bruite	↓												
	↓												
bien noté	→	refuge de bêtes conventionnel	→			fut jaloux	→						pronom indéfini département
	↓		↓			trouve le courage face de dé	→						
vendis	→												
geste de rouleur	↓												chambres communes
	↓												
pill qui vaut dix qu'il en a la vie	→												
	↓					rivière bretonne insulaire	→						
	↓												
élément de triot	→												
posé	↓												
	↓												
trésors de valeurs	→												
	↓												
dieu qui acte la libido	→												
	↓												

SUDOKU	N°555	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 554
---------------	--------------	------------------------	-----------------------------------

5	2	9	1		8			7
1	3				7	4		
4								
				2	3		6	
			9				4	
	4	5		7				
3	9			6				
8		4	5		9		2	
		1			2		8	

7	9	1	2	3	5	6	8	4
3	5	6	4	9	8	2	7	1
2	8	4	1	7	6	3	9	5
9	2	7	3	4	1	8	5	6
6	3	5	9	8	2	4	1	7
1	4	8	6	5	7	9	3	2
5	7	2	8	6	9	1	4	3
8	6	3	5	1	4	7	2	9
4	1	9	7	2	3	5	6	8

- C • A • O • T • D • F • L
- C H E S A P E A K E • R A I
- A S S I E G E • S T A R S
- F U S I L • A L L I A G E S
- S E M E U R • I R R I T E
- A S S I S T E R A • I L E •
- E • L • E R I N E • E S T
- S T R E S S A N T • S S • I
- R I R E • S C E N E • S A
- R A V A L A • A S I N I E N
- P A I L L E S • E T O C •
- G E L • E C U • O R I N • M
- • I N S A N E S • E S A U
- V I S A • D E V I N S • I L
- D E P R E C I E E • S E T
- S E R P E • T E R T R E • I
- N • E N V E R S • E X I T
- S T E R E O • S • A V E N U
- I R A • T E • A C E • I D
- E T O I L E R A I T • A N E
- E S T E R • C R E V A I S

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Dhil imra-a
Feuilleton arabe
11h00 : Portrait Rediff
12h00 : Nemour El-Abiadhe
12h35 : Aâdjalet aadjiba
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Louiza Fernanda
Feuilleton doublé
15h00 : Azizi El-Mouchahid
16h30 : Strawberry Shortcake
17h00 : El-Laïbe (Le Joueur)
17h30 : Moutâat El-Maida
18h00 : Journal télévisé
18h20 : El-Moustahlique
18h55 : Soula
20h00 : Journal télévisé (Edition du 20h00)
20h40 : Laou Tahki Tlemcen
20h45 : Hiwar El-Sâa
22h00 : Aux frontières du réel
22h45 : Maqamat
00h00 : Journal télévisé



06:10 Charlie et Lola
06:20 Charlie et Lola
06:35 Charlie et Lola
06:45 Tfou
11:05 Dirty Sexy Money
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Julie Lescaut
15:35 Le journal de Meg
16:25 Le journal de Meg
17:20 Le journal de Meg
18:20 Une famille en or
19:00 Le juste prix
19:50 Impossible n'est pas français
19:53 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:40 Météo

20:45 Esprits criminels
21:30 Esprits criminels
22:20 Esprits criminels
23:10 FlashForward : Suspect zéro
23:55 FlashForward : Suspect zero
00:45 FlashForward
01:35 50 mn Inside
02:35 Les Paladins
05:00 Musique
05:25 Reportages
05:55 Docteur Globule



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:20 Le Renard : Double vie
17:10 Côté match
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Et si on changeait le monde
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 Fortunes
22:05 Ma maison de A à Z
22:10 Plein 2 ciné
22:20 Face aux Français...
00:20 Dans quelle éta-gère
00:21 Journal de la nuit
00:35 Météo
00:36 CD'aujourd'hui
00:40 Des mots de minuit

02:10 Toute une histoire
03:10 Les chemins de la foi
04:10 La peur du croco
04:30 20 ans à Manille



06:00 Euronews
06:45 Ludo
10:15 3e séance
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France : A Biarritz
11:45 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : A Biarritz
13:40 Kéno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Critérium du Dauphiné
17:15 Culture box
17:20 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 L'image du jour
18:40 19/20
18:43 Edition régionale et locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Des racines et des ailes
22:25 Une histoire épique
22:27 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)
00:25 Tout le sport
00:30 Couleurs outremers
00:55 Espace francophone : Ecrans francophones
01:25 Soir 3
01:55 Plus belle la vie
02:20 3e séance
02:25 Peuples de l'olivier
03:15 Des racines et des ailes : L'Egypte, une passion française
05:05 Les matinales
05:20 Questions pour un champion



06:00 M6 Music
06:30 Météo
06:35 M6 Kid
09:05 Météo
09:10 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Falcon Beach : A chacun son destin
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:30 Météo
13:35 La chasse au requin tueur
15:45 Histoires de coeur
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag : Spéciale Bretagne
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Pékin Express : La route des grands fauves : Les trésors de Zanzibar
23:50 Enquête exclusive : 01:20 Journal intime d'une call-girl : D'amour et d'eau fraîche
01:45 Météo
01:50 100 % poker
02:50 M6 Music
03:50 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Les grands phénomènes naturels : La crue de l'Okavango
20:40 Aviatrices pendant le IIIe Reich
21:35 «Nous avons avorté»
22:30 Le dessous des cartes : Géopolitique des alimentations
22:40 Vous êtes de la police ?
00:10 Tranzania. Living. Room
01:30 Twin Peaks
02:25 Twin Peaks
03:45 La retraite volée, la misère du troisième âge en Angleterre



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Opération tornades
15:15 Alerte : Avalanche !
17:00 Papa Schultz
17:30 Papa Schultz
17:55 Papa Schultz
18:20 Very Bad Blagues
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:40 Prémsumé innocent
23:40 Les enfants d'Abraham
00:40 Morandini !
01:45 C'est arrivé sur la 8
02:00 24h buzz



06:10 Highlander : Radiations
06:40 Téléachat
09:40 Drop'In
09:45 Tellement vrai
11:10 Les anges de la télé réalité
11:35 Les anges de la télé réalité
12:05 Friends
12:30 Friends
13:05 Friends
13:35 Les Cordier, juge et flic
15:20 Les anges de la télé réalité
16:50 Disney Break
16:55 Hannah Montana
17:20 Hannah Montana
17:50 Les anges de la télé réalité
18:15 Les anges de la télé réalité
18:40 Stargate SG-1 : Wormhole
19:30 Stargate SG-1 : L'épreuve
20:35 Les Cordier, juge et flic
22:25 Les Cordier, juge et flic
00:00 Les anges de la télé réalité
00:30 Les anges de la télé réalité
01:00 Poker : le duel
02:00 Drop'In
02:15 Poker : le duel
03:15 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR

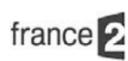


Esprits criminels

19h45



Réalisateur: Rob Spera. Avec: Joe Mantegna (David Rossi), Thomas Gibson (Aaron «Hotch» Hotchner), Shemar Moore (Derek Morgan), Matthew Grey Gubler (Dr. Spencer Reid), Kirsten Vangsness (Penelope Garcia).
Un chauffeur de taxi ayant un odorat très sensible tue des femmes pour extraire leur parfum naturel. L'équipe du FBI part donc pour Los Angeles afin de le traquer. Après avoir établi son profil, Reid demande à Garcia de chercher une personne qui aurait acheté toute une liste de produits spéciaux. Garcia trouve l'adresse du tueur et l'équipe arrive juste avant qu'il ne commette un autre meurtre



Fortunes

19h35



Réalisateur: Stéphane Meunier. Avec: Selim Kechiouche (Brahim Béchéri), Alexia Portal (Helena Da Silva), Smail Mekki (Kamel Béchéri), Arnaud Ducret (Mike), El Bachir Bouchalga (Driss).
Jeune agent immobilier, Brahim projette d'ouvrir sa propre agence. Il veut prouver à son père qu'il peut réussir comme lui, être indépendant. Mais l'argent lui manque et l'oblige à employer des moyens peu recommandables, entre système D et magouilles, toujours en compagnie de Mike et Driss, ses copains de fortune. Son principal sujet de préoccupation reste Helena, sa copine, jeune femme pétillante d'origine portugaise. Alors qu'il n'a jamais parlé d'Helena à sa famille



Des racines et des ailes

19h35



Méditerranée
Présentateur: Louis Laforge. Réalisateur: Jean-Luc Orabona.
«Des Racines et des Ailes» propose une émission spéciale consacrée aux paysages et jardins de Méditerranée. Le magazine installe son plateau au Domaine du Rayol, «le Jardin des Méditerranées», situé au pied du massif des Maures, entre le Lavandou et Saint-Tropez. Ce jardin extraordinaire, unique en France, a été conçu par le célèbre paysagiste Gilles Clément. Il est un véritable «jardin planétaire» riche de 1200 espèces de plantes et de fleurs. Au sommaire: «Le Rayol: le jardin des Méditerranées» - «Les anges gardiens de littoral» - «La rose: la reine des fleurs» - «Les grands sites de l'Hérault»



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Volcan chilien : des villes sud-américaines couvertes de cendres

Le Puyehue est entré en éruption, alors qu'il était endormi depuis plus de 50 ans ! Le volcan chilien, situé dans le complexe volcanique du Cordon Caulle, dans la cordillère des Andes, crache, désormais, de la lave et des cendres et laisse échapper une impressionnante colonne de fumée.

Les cendres expulsées par le volcan chilien Puyehue recouvrent les villes et les lacs de Patagonie argentine. Une couche de plusieurs centimètres d'épaisseur recouvre le sol.

L'éruption du volcan chilien Puyehue, qui s'est réveillé samedi après 51 ans d'inactivité, a propulsé à 10 kilomètres d'altitude un gigantesque nuage de cendres. Hier, les villes et les lacs de Patagonie argentine étaient couverts de cendres. Dans les zones urbaines, ce sont 2 à 5 centimètres d'épaisseur qui doivent être délogés. Le soleil reste invisible, masqué par le nuage gris de cendres.

Le centre atomique de Bariloche, situé à 100 kilomètres au sud-est du volcan, indique que la cendre n'est pas dangereuse pour la santé. Cependant, le secteur touristique, lui, risque de subir les répercussions de cette éruption volcanique inattendue. Des centaines de touristes restent aujourd'hui cloîtrés dans leur chambre d'hôtel alors que la couche de cendres continue de recouvrir les rues. De plus, les aéroports restent fermés pour le moment. Malgré



tout, le secrétaire au tourisme Daniel Gonzalez estime qu'"il est trop tôt pour parler de conséquences pour le tourisme. Mais il est vital que l'aéroport puisse rouvrir le plus tôt possible".

De son côté, la population a complètement paniqué à l'arrivée du nuage noir et "les gens ont acheté jusqu'à 30 masques à la fois", a raconté le responsable d'une pharmacie à l'AFP. "Ils ont refusé tout rationnellement : nous avons donc tout vendu puis fermé la pharmacie." La ville de Bariloche n'avait pas vécu d'épisode similaire depuis 1960, date à laquelle plusieurs volcans chiliens s'étaient réveillés

alors qu'un séisme avait fait déferler une vague géante sur la commune.

Côté infrastructures, les aéroports de Bariloche, San Martin de los Andes, Junin de los Andes, Piedra del Aguila, El Bolson, Villa La Angostura et Triful, les plus grandes villes touristiques proches de la frontière chilienne, restent fermés. De même pour l'aéroport de Bahia Blanca, situé sur la côte Atlantique à 680 kilomètres au sud de la capitale argentine de Buenos Aires.

Les établissements scolaires de Rawson, Trelew et Puerto Madryn, sur la côte, sont également fermés

Cern : Des atomes d'antihydrogène piégés pendant 16 minutes



C'est au Centre européen de recherches nucléaires (Cern) de Genève que des atomes d'antihydrogène, de l'antimatière, ont pu être piégés et ce, durant 16 minutes.

L'antimatière est habituellement difficile à observer car elle s'annule automatiquement au contact de la matière. Contrairement à l'hydrogène que nous connaissons et qui est constitué d'un proton (positif) et d'un électron (négatif), l'atome d'antihydrogène, lui, est formé par un proton négatif (antiproton) et par un électron positif (positron).

Les physiciens cherchent à comprendre ce qu'est devenue l'antimatière lors de la création de l'Univers. C'est pour tenter de répondre à cette question qu'ils étudient les propriétés de l'antimatière qui peut être recréée dans les accélérateurs de particules comme celui du Cern. Autre question qui intéresse les physiciens : l'antimatière est-elle soumise à une antigravité ?

Une étude publiée dimanche dans la revue Nature Physics rapporte et valide que des atomes d'antihydrogène ont été piégés pendant 1.000 secondes. Cela constitue un temps "assez long pour commencer à les étudier", explique le Danois Jeffrey Hangst qui a participé à l'expérience baptisée ALPHA. Comme le précise le communiqué que rapporte l'AFP, 309 atomes ont pu être présents suffisamment longtemps pour qu'on puisse s'intéresser à eux en détail. La découverte, en parallèle, de la "gravité répulsive" expliquerait l'expansion constante de l'Univers, phénomène qui s'opposait jusque-là à la théorie selon laquelle la gravité tendait à faire se rapprocher les galaxies les unes des autres.

Dans le même ordre d'idées, si la loi de symétrie CPT (charge électrique, parité, temps) est respectée "une particule qui progresse dans le temps dans notre univers devrait être impossible à distinguer d'une antiparticule reculant dans le temps dans un univers miroir", explique un communiqué du Cern. Comme le souligne M. Hangst "tout indice de brisure de la symétrie CPT obligerait à repenser sérieusement notre compréhension de la nature".

Ces animaux qui se camouflent en jouant avec les formes et les couleurs



Les céphalopodes comme la pieuvre, le calmar et surtout la seiche ont une arme étonnante pour éviter d'être engloutis par des prédateurs : le camouflage. Pour la première fois, des biologistes américains

sont parvenus à établir quelles informations ils utilisent pour savoir quand et comment changer d'apparence pour tromper ceux qui les menacent. Ces céphalopodes observent l'environnement. Ce sont les informations visuelles qui les guident et non le toucher comme on pourrait le croire.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

DÉFIBRILLATEUR

Invention de **James Rand**

Secteur : **Appareils**

Date : **1947**



Pour que le sang circule efficacement dans l'organisme, les muscles cardiaques doivent se contracter au même moment. Il arrive parfois, suite à une maladie ou à un accident, qu'une partie de ces muscles n'arrivent plus à se coordonner. Dans ces cas-là, le cœur n'est plus capable d'envoyer suffisamment de sang dans les artères. C'est ce qu'on appelle la fibrillation. Un signal électrique, suffisamment bien calibré et envoyé au bon endroit, peut dans certains cas remettre les muscles du cœur en état. En 1947, le médecin américain Claude Beck réussit la première défibrillation – à cœur ouvert – sur un garçon de quatorze ans qui venait de subir une opération. L'appareil avait été fabriqué par un ami à lui, James Rand. Le premier défibrillateur suffisamment puissant pour être efficace sans avoir à opérer fut mis au point par le Dr. Zoll en 1956. Aujourd'hui, il existe des défibrillateurs automatiques, qui analysent le rythme cardiaque et délivrent une décharge adéquate en cas de fibrillation. Ce type d'appareil peut être utilisé sans formation médicale.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h40
Dohr	12h45
Asr	16h38
Maghreb	20h04
Icha	21h47

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1290 | Mercredi 8 juin 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

ÉGALITÉ HOMME-FEMME

Un rapport mondial épingle la France

La France est classée au 46e rang mondial en ce qui concerne l'égalité homme-femme, a indiqué hier le Rapport mondial sur les inégalités entre les genres.

Ce classement est le résultat d'une pondération entre quatre facteurs : la participation économique, la participation politique, l'accès à la santé et l'accès à l'éducation.

Pour ces deux derniers points, la France se situe au premier rang. Mais elle demeure très mal placée pour ce qui est des deux premiers : sur 180 pays, elle est positionnée respectivement aux 60e et 47e rangs et ces classements ne sont pas fortuits, selon les statistiques de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas).

Ainsi, en politique, plus de 80% des maires sont des hommes, et environ 18% seulement des députés et sénateurs sont des femmes. Par ailleurs les femmes, ne dirigent que 6 des 38 communes de plus de 100.000 habitants et sont "plus souvent présentées dans des circonscriptions difficiles". Au travail, entre 25 et 29 ans, 82% des femmes sont actives, contre 94,9% des hommes. Selon la même source, les femmes ne constituent que 17,2% des dirigeants de sociétés et moins de 10% dans les entreprises de plus de 200 salariés. Le même organisme indique que les femmes ne représentent que 7,5% des dirigeants d'entreprise et concernant les conseils d'administration, elles ne constituent que 10,5%. S'agissant de l'emploi, les données précisent que 82%



des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes et 30% des actives ont un emploi à temps partiel contre 6% des hommes actifs. Pour les salaires, dans les entreprises de 10 salariés ou plus, la rémunération brute totale moyenne des femmes est inférieure de 27% à celle des hommes. En termes de salaire brut, l'écart est de 16% qui ne s'explique, selon la même source, que pour un tiers par la caractéristique des salaires (diplômes, ancienneté) ou de leur emploi (secteur d'activité). Le système des retraites révèle également un grand seuil d'inégalités, puisque dans le privé, la retraite moyenne mensuelle moyenne des femmes est de 825 euros, contre 1.426 pour les hommes. Cette différence de traitement "se rapproche d'une mesure de discrimination pure pratiquée par les employeurs à l'encontre des femmes", commente la même source qui considère cependant que d'autres facteurs, non mesurés ici, peuvent entrer en jeu et expliquer partiellement ce phénomène, à l'instar de la situation familiale, ou des interruptions de carrière.

LEUR SYNDICAT REITÈRE LA REVENDICATION

Les artistes veulent une protection sociale



Le Syndicat national des artistes algériens (SNAA) a appelé, hier, à Alger, à accélérer l'application des mesures liées à la protection sociale des artistes afin de leur assurer une vie décente à l'instar des fonctionnaires d'autres secteurs, affirmant que la tutelle a donné son accord de principe pour 40% des revendications formulées. Lors d'une réunion des secrétaires de wilayas consacrée à l'examen et à l'enrichissement de la mouture finale de la plateforme de revendications des artistes qui sera remise au ministère de la Culture, le syndicat a indiqué que ce dernier a donné son

accord de principe pour 40% des revendications lui demandant d'installer une commission conjointe pour examiner le reste des revendications. La couverture sociale de l'artiste, après signature de contrats de travail, est à la tête des revendications formulées par le syndicat et qui concernent notamment les pensions familiales, l'assurance chômage, l'assurance maladie et le droit à la retraite. Le président de la Fédération nationale des arts de la poésie lyrique, Mourad el Baz, également présent à la réunion, a déclaré que le ministère a accepté cette revendication, soulignant que les mesures liées à la protection sociale de l'artiste sont appliquées actuellement mais "sans suivi ni sérieux".

Le syndicat a appelé d'autre part, à la création d'un fonds de solidarité avec l'artiste en cas de catastrophe naturelle de même que la représentation impérative du syndicat au conseil d'administration de l'Office national des droits d'auteurs et droits connexes, insistant sur la nécessité d'élaborer les statuts relatifs à l'artiste.

Le SNAA et la Fédération nationale des arts de la poésie lyrique ont souligné leur disposition à contribuer à la mise au point d'une politique culturelle nationale qui accordera toute la priorité au produit artistique local et à l'élaboration et l'application du programme culturel national et international des échanges artistiques et culturels.

Très Libre

LE SPECTRE DES INTOXICATIONS DÉSTABILISE LES CANDIDATS DU BEM



sidou@lemidi-dz.com

SECOND MANDAT À LA TÊTE DE L'ONU

Obama appuie la candidature de Ban Ki-moon

Le président des Etats-Unis, Barack Obama, a donné son appui à la candidature de Ban Ki-moon à un second mandat de secrétaire général des Nations unies, a-t-on indiqué, hier, de source officielle.

Dans un communiqué reproduit par des médias, le porte-parole de la présidence américaine, Jay Carney a affirmé que le président Obama "salue l'annonce par le Secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon pour sa candidature à un second mandat, et les Etats-Unis soutiennent sa candidature". "Sous la direction de M. Ban Ki-moon, les Nations unies ont joué un rôle très important pour réagir aux crises et difficultés dans le monde entier, notamment pour soutenir les transitions démocratiques en Côte d'Ivoire et en Haïti après le séisme, le référendum d'autodétermination au Sud-Soudan et les tentatives de résoudre les



crises politiques et humanitaires en Libye", a-t-il souligné.

Le secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon a annoncé officiellement lundi sa candidature pour un second mandat à la tête de l'organisation internationale. Ban Ki-moon, 67 ans, est le 8e secrétaire général de l'Onu. Il a été nommé à ce poste, en 2007 par l'Assemblée générale en remplacement de Kofi Annan.

RÈGLEMENT DE LA CRISE EN LIBYE

La position de l'UA inchangée

Le président en exercice de l'Union africaine (UA), le chef de l'Etat équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, a affirmé, hier, à Moscou que le conflit libyen "est une affaire interne qui nécessite une solution pacifique". Dans une allocution prononcée devant la presse à Moscou, le président de l'UA a en outre affirmé que "l'intervention étrangère en Libye aura des répercussions négatives sur le développement dans la région africaine". Obiang Nguema a condamné la mort de civils en Libye, les bombardements des villes et de maisons et d'infrastructures "sous couvert d'intervention pour résoudre le conflit". Le chef de l'Etat équato-guinéen s'est dit "inquiet" des conséquences du conflit qui se déroule en Libye, appelant la Russie à

apporter son aide pour résoudre la question dans ce pays.

De son côté, un responsable chargé des questions africaines au ministère russe des Affaires étrangères, Sergei Kricov, a souligné que "les efforts africains sont indispensables au règlement du conflit en Libye".

"La Russie est prête à apporter sa contribution consistant à préparer les forces de maintien de la paix de l'UA pour qu'elles puissent résoudre les conflits internes du continent noir", a-t-il ajouté. Lundi, le président en exercice de l'UA a eu des entretiens avec le président russe Dmitri Medvedev, consacrés aux questions régionales et internationales, dont la situation en Libye, en Syrie et au Yémen.